



جامعة غليزان
RELIZANE UNIVERSITY

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة غليزان
كلية الآداب واللغات
المجلس العلمي

مستخرج من محضر اجتماع رقم 01 للمجلس العلمي لكلية

وافق المجلس العلمي في اجتماعه الأول المنعقد يوم الأحد 31 أكتوبر 2021 على
اعتماد الحامل البيداغوجي المقدم من قبل الأستاذة بن درف ليلي أستاذ محاضر (ب)
بقسم اللغة الفرنسية، بعنوان :

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

رئيس المجلس العلمي



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Relizane



Faculté des langues étrangères
Département de français

Polycopié de cours

Méthodologie de la recherche scientifique

Niveau : Master 1
Spécialité : Sciences du langage

Réalisé par

Dr. Laïla BENDREF
Maître de conférences "B"
Spécialité : Sciences du langage
E-mail personnel : leilabendref@yahoo.fr
E-mail professionnel : laila.bendref@univ-relizane.dz

Année universitaire : 2021-2022

Sommaire

1. Fiche d'organisation semestrielle des enseignements
2. Contexte et objectifs généraux de la formation SDL
3. Profils et compétences visées
4. Programme détaillé de la matière selon le canevas

PREMIER SEMESTRE

- TD 1** : Quelques concepts de base
- TD 2** : La méthodologie de la recherche documentaire
- TD 3** : Correction de l'exercice précédent
- TD 4** : Qu'est-ce qu'un sujet de recherche ?
- TD 5** : Remise et correction des exercices
- TD 6** : Sélectionner les sources d'information
- TD 7** : Évaluer la qualité et la pertinence des sources
- TD 8** : Correction de l'exercice n° 01 du TD n° 06
- TD 9** : Le constat, l'objectif, la problématique et les hypothèses
- TD 10** : La table des matières et le sommaire
- TD 11** : Lancement du projet de fin de semestre
- TD 12 et TD 13** : Les normes rédactionnelles
- TD 14 et TD 15** : Remise et présentation orale des projets de fin du premier semestre

DEUXIÈME SEMESTRE

- TD 1** : - Lancement du travail de fin du 2^{ème} semestre : Avant-projet du mémoire de fin d'étude
 - Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques
 - Exercice
 - Objectifs d'une enquête
 - Avant l'enquête
- TD 2** : Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques (suite)
 - Correction de l'exercice précédent
 - Préparer l'enquête
- TD 3** : Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques (suite)
 - Pendant l'enquête : Qui ? Quand ? Où ? Quoi ?
 - Exercice
- TD 4** : Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques (suite)
 - Comment peut-on recueillir un corpus ?

- Observation directe
- observation intermédiaire ou indirecte
- Exercice

TD 5 : Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques (suite)

- Enregistrement
- Exercice

TD 6 : Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques (suite)

- Questionnaire
- Exercice

TD 7 : Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques (suite)

- Après l'enquête
- Exercice

TD 8 : - Traitement systématique des matériaux

- Relecture, introductions, conclusions
- Exercice

TD 9 : Titres et table des matières

- Exercice

TD 10 : Remerciements et dédicace

- Exercice

TD 11 et TD 12 : Remise de l'écrit et présentation orale des avant-projets

Références bibliographiques

Annexes

- **Annexe 1 :** Canevas
- **Annexe 2 :** Les normes rédactionnelles du mémoire de fin d'étude

Matière : Méthodologie de la recherche scientifique**Fiche d'organisation semestrielle des enseignements**

Semestre 1								
Niveau	Unité d'enseignement	Coefficient	Crédit	Volume horaire par semestre	Nombre de semaines	Volume horaire hebdomadaire	Mode d'évaluation	
						TD	CC	Examen
Master 1	Méthodologique	2	4	45h.00	15 semaines	3h. 00	x	

Semestre 2								
Niveau	Unité d'enseignement	Coefficient	Crédit	Volume horaire par semestre	Nombre de semaines	Volume horaire hebdomadaire	Mode d'évaluation	
						TD	CC	Examen
Master 1	Méthodologique	2	4	45h.00	15 semaines	3h. 00	x	x

1. Contexte et objectifs généraux de la formation SDL

L'objectif de ce master est de permettre l'acquisition des connaissances, des méthodes et des techniques relatives à l'étude du langage.

Ce master permet aussi aux étudiants de constituer un socle de compétences théoriques et pratiques dans la description des langues, l'analyse des discours, des images, des médias, et des dispositifs de communication. Elle leur permet d'acquérir une large culture dans ces domaines et d'exercer une réflexion critique, en les formant à l'analyse linguistique et sémiotique, à la maîtrise des outils informatiques, à la prise en compte des contextes notamment multilingues et multiculturels.

La formation permet de développer les compétences suivantes :

- Compétences scientifiques et méthodologiques pour participer à la définition des thèmes d'études ou de recherches, participer à la conduite/analyse d'enquêtes, recueil de données, observation de contextes divers.
- Compétences de conception/rédaction/valorisation de textes et documents adaptés aux supports,
- Compétences théoriques et techniques dans le domaine des outils informatiques et du web (exploration textuelle, information documentaire, édition en ligne, numérisation et patrimonialisation)

2. Profils et compétences visées :

A l'issue de cette formation, l'étudiant doit être capable de :

- Acquérir de connaissances approfondies en sciences du langage et en langue française.
- Maîtriser la langue française dans ses dimensions orales et écrites.
- Dispenser un enseignement en tant qu'outil de communication et d'accès à la documentation scientifique et technologique.
- Former au plan pratique l'étudiant à travers des techniques et des mécanismes relatifs à l'enseignement du français dans une optique interculturelle.
- Maîtriser des outils informatiques, des normes rédactionnelles selon les contextes et les supports.
- Développer la réflexion critique sur les discours.

Le parcours de sciences du langage et linguistique française offre une préparation originale à l'enseignement du FLE mais aussi une formation solide en linguistique et en phonétique expérimentale puisqu'il permet d'être sensibilisé aux problèmes linguistiques et communicatifs que posent l'enseignement et l'apprentissage du français en tant que langue étrangère.

3. Programme détaillé de la matière selon le canevas

Intitulé du Master : Sciences du langage

Semestre : 01

Intitulé de l'UE : Méthodologie

Intitulé de la matière : Méthodologie de la recherche scientifique

Coefficients : 01

Crédits : 02

Objectifs de l'enseignement :

Initier les étudiants à s'approprier de manière individualisée les outils théoriques, méthodologiques et pratiques relatifs à la démarche du projet. À vocation transversale, la compétence visée consiste à la capacité de l'étudiant de mobiliser des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être acquis grâce aux transferts et aux passerelles créées entre les différentes disciplines.

Connaissances préalables recommandées : Connaissances acquises en méthodologie de la recherche.

Contenu de la matière :

Les techniques de conduite des observations

Les techniques de recueil et de traitement des données

Les techniques d'établissement de protocoles

L'analyse des données : distributions à une et/ou plusieurs variables

La lecture guidée des données :

- analyse factorielle des correspondances
- classification ascendante
- classification hiérarchique

Mode d'évaluation :

Examen final

Control continu

Remarques :

- Le programme du deuxième semestre n'est pas mentionné sur le canevas (cf. Annexe 1)
- Le programme ci-dessus a été adapté aux besoins des étudiants.
- Le volume horaire a été réduit suite à la pandémie du Covid19.

PREMIER SEMESTRE

TD I

Intitulé : Quelques concepts de base

Objectif : Ce TD vise à installer quelques notions de base afin d'échafauder une plateforme bien solide sur le plan méthodologique.

Durée : 03 h.

1. Qu'est-ce qu'un projet de recherche ?

- Un travail d'"artisan intellectuel". Il nécessite la ferme volonté, la motivation et la capacité afin de procurer une large gamme de satisfaction.
- Pas de recherche sans questionnement.
- Pas de recherche sans appareil conceptuel.
- Pas de recherche sans terrain.
- Le projet de recherche s'inscrit dans une stratégie qui nécessite une méthode pour chaque phase de travail.
- Il faut de la méthode :
 - **a)** pour la réflexion théorique
 - **b)** pour le travail sur le terrain
 - **c)** et pour se servir de l'ordinateur.
- Le projet de recherche nécessite :
 - Un savoir : avoir des connaissances.
 - Un savoir-être : être crédible, simple, claire, concis, précis, etc.
 - Un savoir-faire : Savoir gérer le temps, savoir synthétiser les différentes recherches, savoir élaborer un plan, savoir assurer l'enchaînement des idées, savoir collecter le corpus, savoir décrire et analyser le corpus, savoir synthétiser les résultats, savoir conclure, etc.

2. Qu'est-ce qu'une méthode ?

- Une méthode est une manière de faire.
- Un savoir-faire.
- Il n'existe pas une méthode mais des méthodes. Par exemple pour collecter un corpus, nous pouvons opter pour l'observation, l'enregistrement, le questionnaire et/ou l'entretien.

3. Qu'est-ce qu'une méthodologie ?

Une méthodologie est une démarche adoptée pour réaliser une méthode. Pas de recherche sans une méthode, sans une démarche organisée.

Cette démarche doit évidemment tenir compte du domaine de la recherche, du sujet... et des qualités et des défauts du chercheur lui-même.

La méthodologie est le fondement d'une recherche scientifique. Sa pertinence et sa rigueur détermineront le bien-fondé de l'adéquation entre les résultats et les preuves que ceux-ci représentent.

La méthodologie doit décrire comment a été conduite la recherche.

4. Qu'est-ce qu'un bon directeur ?

Un directeur :

- Capable de vous orienter.
- Capable de vous encourager.
- Capable de vous critiquer.
- Capable d'être disponible.
- Compétent dans le domaine où vous voulez travailler.

TD II

Intitulé : La méthodologie de la recherche documentaire

Objectif : Ce TD vise à inciter les étudiants (jeunes-chercheurs) à avoir une méthodologie de la recherche documentation sur le terrain.

Durée : 03 h.

La méthodologie de la recherche documentaire

Phase 1

Exercice (travail à remettre la séance prochaine) : Recensez les différents intitulés de mémoires des années précédentes des étudiants du département de français, spécialité SDL.

Objectif de l'exercice : La tâche demandée vise à ne pas répéter les mêmes thèmes, voire sujets dans leurs prochains projets (mémoires) à préparer.

Phase 2

1. La méthodologie de la recherche documentaire

Définition : C'est l'ensemble des étapes permettant de chercher, identifier et trouver des documents relatifs à un sujet par l'élaboration d'une stratégie de recherche.

2. Une ou des méthodes pour la recherche documentaire ?

Il existe différentes méthodes permettant de définir une bonne stratégie de recherche documentaire.

Consigne : Par exemple, pour le cas de l'exercice demandé, quelles sont les différentes sources qui vous permettent de réaliser cette tâche ?

Leurs réponses : Nous pouvons trouver ces intitulés en consultant la bibliothèque de la faculté ou centrale de l'université pour chercher les différents mémoires de la spécialité SDL des années précédentes (D'ailleurs, c'est l'occasion pour ceux qui n'ont pas de cartes de bibliothèque de les avoir pour pouvoir y accéder).

Comme nous pouvons demander l'aide de la responsable de la spécialité SDL.

3. Objectifs de la méthodologie : La finalité d'une bonne méthodologie de recherche est de faciliter la production d'un travail universitaire alliant richesse documentaire et rigueur scientifique. Elle va s'articuler autour de 5 étapes successives :

- 1) Préparer sa recherche
- 2) Sélectionner les sources d'information

- 3) Chercher et localiser les documents
- 4) Évaluer la qualité et la pertinence des sources
- 5) Mettre en place une veille documentaire

4. Les buts de la recherche

Les questions préalables :

1. Quelle est la nature du travail à produire ?
 - Mémoire, thèse, article, rapport d'étude, etc.
2. Quel est le niveau attendu de l'information ?
 - Information de base : un ou deux ouvrages et une encyclopédie suffiront
 - Information plus pointue ou plus développée : se diriger vers des articles de périodiques, conférences, rapports, thèses, normes...
3. Quelle est la nature de l'information recherchée ?
 - Développement sur un sujet, données statistiques, schémas techniques, etc.
4. Quel est le degré d'actualité de l'information recherchée ?
 - Des documents d'archives aux derniers résultats connus de la recherche...

Quelques problèmes rencontrés par les étudiants lors de la réalisation de l'exercice précédent :

Au cours de la semaine (avant la remise des travaux), les étudiants ont signalé plusieurs difficultés :

- Certains n'avaient pas de cartes de bibliothèque.
- D'autres ont signalé que la recherche nécessite plus de temps et non pas seulement une semaine car ils les ont interdit d'accéder aux rayonnages (la tâche la plus facile pour consulter directement les mémoires, notamment les intitulés). Pour eux, le protocole de la recherche au sein de la bibliothèque est plus coûteux en temps.
- La responsable de la spécialité n'avait pas la liste finale des intitulés des mémoires des années précédentes.

Solutions proposées :

- Je leur ai demandé de travailler en trois groupes : le 1^{er} pour l'année 2017-2018, le 2^{ème} pour l'année 2018-2019 et le 3^{ème} pour l'année 2019-2020.

- J'ai désigné un chef de chaque groupe et un responsable des trois groupes pour la préparation d'une seule liste englobant les trois ans. Le responsable doit m'envoyer la liste finale par voie électronique avant la séance suivante.

TD III

Intitulé : Correction de l'exercice précédent

Objectif : Faire la différence entre un thème et un sujet de recherche. Savoir choisir un sujet qui s'inscrit dans la spécialité SDL.

Durée : 03 h.

Exercice : À partir de la liste ci-dessous, les intitulés des mémoires des années précédentes que vous avez recensée, relevez **le thème** de chaque sujet et indiquez si ce dernier (sujet/thème) correspond à la **spécialité** SDL. Si non, précisez.

Remarque :

Correction collective du travail pendant la séance.

	Les intitulés	Thèmes	Spécialité
2019-2020	1- L'impact du discours publicitaire des produits alimentaires (cas des affiches publicitaires)		
	2- L'alternance codique chez les immigrés de France, Cas de deux familles de Relizane		
	3- Le rôle du jeu symbolique chez les enfants de 2 à 4 ans de la ville de Relizane		
	4- L'usage du français dans l'administration algérienne (cas de la BNA)		
	5- L'humour dans les slogans des manifestations en Algérie (période 2019)		
	6- L'insécurité linguistique chez les étudiants du département de français. (cas de la promotion SDL)		
	7- Les pratiques langagières chez les étudiants algériens. (cas de la promotion SDL)		
	8- L'analyse sémiotique des caricatures dans la presse algérienne. (cas du journal liberté)		
	9- Analyse lexico-sémantique des slogans des hirakistes en Algérie : du 22 février 2019 jusqu'à maintenant		
	10- Les emprunts aux langues étrangères des noms de vieux quartiers de la ville de Relizane.		
	11- Les pratiques langagières chez les kabyles de Relizane		
	12- Le contact de langues dans les messages publicitaires audiovisuel (chaîne 3)		
	13- L'usage du français chez deux générations algériennes (20/25) ans et (40/50) ans : étude comparative		
	14- Les néologismes et le contact de langues dans le parler du jeune algérien		
	15- La créativité lexicale dans les slogans des manifestations algériennes. (cas de l'année 2019)		
	16- Les stratégies discursives et utilisation du français chez les étudiants de SNV du centre universitaire Relizane		
	17- Paraphrase et ambiguïté dans le langage oral. Analyse de débat télévisé		
	18- Analyse de la subjectivité dans le discours de la presse : La chronique de Raina Raikom de Kamel Daoud Dans le Quotidien D'Oran		
	19- Analyse linguistique d'échange par courrier électronique en entreprise. Cas des banques de la ville de Relizane		

2018-2019	Intitulés	Thèmes	Spécialité
	1- Le parler des jeunes algériens : le cas des réseaux sociaux		
	2- L'alternance codique dans les affiches publicitaires des algériens : cas de la magazine arabophone el «chourouk» et la magazine francophone «mémoria»		
	3- Etude sociolinguistique du parler des jeunes : cas du langage sms des étudiants du département de français		
	4- L'approche par les compétences chez les élèves du moyen		
	5- Le contact de langue dans la presse francophone écrite Algérienne cas de « Le soir d'Alger » rubrique « pousse avec eux » Hakim laslam		
	6- L'alternance codique dans la publicité radiophonique (le cas de la chaîne 3)		
	7- Le rôle des supports audiovisuels dans l'amélioration de la compréhension de l'oral en FLE chez les élèves		
	8- Les néologismes dans la presse écrite algérienne (cas du quotidien d'Oran)		
	9- Le rôle des supports audiovisuels dans l'amélioration de l'oral		
	10- L'apport du dessin animé dans le développement des compétences orales		
	11- Les difficultés lexicales de la production écrite		
	12- Le français dans les zones urbaines (cas des élèves de 5 ^{ème} année primaire)		
	13- Le français dans le rai algérien		
	14- Le pseudonyme comme discours non normatif dans les réseaux sociaux facebook, instagram, twitter		
	15- Les difficultés de la lecture chez les apprenants d'une classe de FLE (le cas de la première année cycle moyen)		
	16- La prise de parole en classe de langue de la compréhension à l'expression orale. Cas de la 3 ^{ème} année secondaire)		
	17- Le discours du président Abdelaziz Bouteflika pendant la décennie noire		
	18- Etude sociolinguistique des jeunes. Cas du langage SMS des étudiants du département de français		
	19- L'impact du langage sms sur les étudiants et la langue standard		
	20- Le contact de langues dans le discours publicitaire (Cas de la chaîne A 3)		
	21- Les jeux ludiques et la remédiation phonétique		

22- La créativité lexicale chez les jeunes algériens sur les réseaux sociaux (le cas des conversations et commentaires sur facebook)		
23- L'analyse sémiotique de quelques panneaux publicitaires des opérateurs téléphoniques (le cas de djezzy et mobilis)		
24- L'activité ludique comme outil pédagogique qui favorise l'acquisition du vocabulaire dans une classe de FLE cas : classe 1 ^{ère} année moyenne CEM Abdelhamid MAHRI/ Oued Rhiou		
25- Les pratiques langagières dans les articles de journaux sportifs		
26- La difficulté de l'usage des pronoms français		

	Intitulés	Thèmes	Spécialité
2017-2018	1- Le français chez les femmes de foyer dans notre environnement		
	2- Le néologisme (les mots arabes dans le dictionnaire français)		
	3- L'alternance codique dans le parler des étudiants universitaires de relizane		
	4- Le plurilinguisme dans les affiches publicitaires en Algérie		
	5- L'alternance codique dans les SMS téléphonique		
	6- Contact des langues dans une émission radiophonique algérienne cas de l'émission « jeune trouve ta voie » sur la chaine 3 Algérie		
	7- La question du mixing chez les universitaires algériens		
	8- Le néologisme dans la presse		
	9- Analyse sociolinguistique des affiches publicitaires dans la ville de Relizane-Algérie		
	10- L'usage du langage sur les réseaux sociaux		
	11- Les mots français utilisés dans les boutiques de vêtement chez les femmes		
	12- L'interaction verbale dans la salle de gym		
	13- L'alternance codique dans les médias algériens cas d'étude émission télévisée « émission impossible » sur Beur TV		
	14- Les procédés linguistiques et stratégies discursives des médias en Algérie		
	15- Les interactions verbales dans une classe de FLE		
	16- Analyse des alternances codiques dans la chanson du Rai		
	17- Le continu dialectal : étude comparative entre le dialecte de Thasa et la tunisie		
	18- L'alternance codique dans le discours féministe		
	19- Le pseudonyme sur internet		
	20- Le pseudonyme sur Facebook		
	21- Les pratiques langagières dans un journal francophone		
	22- Contact des langues dans les conversations radiophoniques en Algérie		
	23- L'analyse sociolinguistique des affiches publicitaires dans la ville de Relizane		
	24- Quelques aspects de parler des jeunes étudiants		
	25- Stratégies discursives et linguistiques dans un discours médiatique algérien		

TD IV

Intitulé : Qu'est-ce qu'un sujet de recherche ?

Objectif : Ce TD vise à inciter les étudiants à structurer un sujet de recherche et à proposer un thème original.

Durée : 03 h.

Qu'est-ce qu'un sujet de recherche ?

Phase 1

Exercice : Proposez un sujet et relevez le thème de la recherche (à remettre le travail la séance prochaine). Travail individuel ou binôme.

Phase 2

1. Comment choisir un sujet de recherche ?

Vos connaissances préalables et vos intérêts personnels sur le sujet ainsi que sa pertinence par rapport à la spécialité à laquelle il se rattache sont des éléments fondamentaux qui doivent guider votre choix.

2. Comment cerner un sujet de recherche ?

La méthode **QQQOCP** : C'est un moyen mnémotechnique permettant de retenir un ensemble de questions simples qui vont être utilisées pour cerner, préciser et approfondir un sujet :

Qui ? Quels sont les acteurs, les personnes impliquées, vos informateurs ?

Quoi ? Quels sont les aspects qui vous intéressent ?

Quand ? Quelle est la période concernée ?

À éviter les études diachroniques. Ce type de recherche nécessite plus de temps.

Où ? Le sujet est-il circonscrit à une zone géographique précise ? Lieu de l'enquête.

Comment ? Quelles approches ou points de vue faut-il considérer ? (sociolinguistique, politique linguistique, sémiotique, etc.)

Pourquoi ? Quelle est l'importance du sujet dans le contexte actuel ?

3. Comment formuler le sujet ?

- **Une phrase courte :** Le sujet doit être exprimé en une phrase courte, à l'aide de termes significatifs.

- **Des concepts clés :** Chaque terme du sujet doit être important et va correspondre à des concepts/mots clés qui vont servir à élaborer les équations de la recherche.

Il doit être clairement et complètement énoncé.

4. Qu'est-ce qu'un bon sujet ?

- Qui vous motive.
- Qui vous intéresse.
- Qui n'est pas rebattu (répété).
- Possibilité d'apporter de nouveaux éclairages (un champ nouveau qui mérite d'être étudié) s'il a été déjà traité d'une manière ou d'une autre.
- Possible de le traiter (Présence de matériaux et d'informations, documentation accessible, etc.).
- Il doit être formulé d'une manière simple, claire et précise.

À éviter :

- Les sujets larges, difficiles à traiter comme les sujets bipolaires comme « Étude comparative entre la grammaire arabe et la grammaire française » surtout pour un mémoire de Master.
- Les sujets qui n'ont pas de sources documentaires.
- Les titres évoquant plusieurs niveaux d'une question : car il y aura toujours un niveau qu'on vous reprochera d'avoir mal traité.

TD V

Intitulé : Remise et correction des exercices

Objectif : Ce TD vise à inciter les étudiants à indiquer les éléments clés nécessaires pour la bonne structure d'un sujet de recherche.

Durée : 03 h.

Phase 1

Remise et correction de l'exercice précédent

La liste des sujets et thèmes proposés par les étudiants (Cf. Ci-dessous)

Phase 2

Exercice :

Consigne : À partir de la liste des intitulés et thèmes que vous avez proposés :

- Indiquez le **lieu** et la **période** de l'enquête (où ? et quand ?)
- Relevez les informateurs (**qui** ?)
- Cadre d'étude ou approche : sociolinguistique, politique linguistique, sémiotique, etc. (**Comment** ?)
- Adéquation ou pas avec la **spécialité**
- **Structure du titre** (long, court, précis, ambiguë, etc.)

Année 2020-2021								
Intitulés	Thèmes	Lieu	Période	Qui ?	Comment ?	Spécialité	Structure du titre	Remarques et modifications apportées
Le rôle des émojis dans la représentation du non verbal. Cas de la communication écrite médiée par le réseau social facebook.								
Les nouveaux mots français dans le dictionnaire le petit Larousse de 2010 à 2020								Le néologisme dans le dictionnaire Le petit Larousse de 2010 à 2020
Les pseudonymes dans les jeux vidéos								Un thème qui a été déjà abordé mais l'outil de recherche (les jeux vidéo) est nouveau
Les patronymes dans la région de Zemmoura ville de Relizane								Le thème a été déjà abordé mais le lieu de l'enquête est nouveau.
L'humour dans les slogans des manifestations en Algérie (période 2019)								L'humour dans les slogans pendant le Hirak des algériens en 2019
L'insécurité linguistique chez les étudiants du département de français. (cas de la promotion SDL)								C'est un sujet qui relève de la spécialité Didactique.
Les prénoms entre 1990 et 2020 (cas de Mazouna)								
Étude sociolinguistique des affiches publicitaires dans la ville de Relizane(cas de la téléphonie mobile Djezzy)								Le sujet a été déjà traité à Tebessa
L'analyse sociolinguistique des graffitis dans la ville de Relizane								
Les noms des produits d'hygiène en Algérie								Le sujet a été déjà traité à l'université de Béjaïa par Sahil Salima et Salhi Yasmine
L'usage du français chez les vieux algériens (Cas de habitants de Oued R'Hiou)								
Les pratiques langagières chez les étudiants SDL2 sur Messenger								
Le français parlé chez les deux générations celle de 1962 et celle de 1980								À revoir
Étude sociolinguistique sur l'immigration illégale chez les jeunes relizanais.								Nécessite plus précision

Etude sémiologique de la représentation de soi dans la conversation virtuelle (cas des émotions sur facebook)								Travail de NAIT CHABANE Mohand Oulhocine
Paraphrase et ambiguïté dans le langage oral. Analyse de débat télévisé								Nécessite plus de précision
Les noms de parfums et leurs impacts sur les jeunes algériens. (cas des étudiants du département de français du CUR)								
L'alternance codique dans les conversations amicales des étudiants (cas de la promotion de master 1 du département de français du CUR)								A changer : Le sujet a été traité plusieurs fois
Analyse du discours religieux « avant de dire que les autres sont racistes »								Le même travail a été déjà traité à l'université de Djelfa

Remarque : Des corrections ont été demandées pour pouvoir avancer afin de préparer l'avant-projet en fin d'année.

TD VI

Intitulé : Sélectionner les sources d'information

Objectif : Savoir les différents types de documents et de ressources

Durée : 03 h.

Phase 1

Exercice n° 01 (à remettre le travail après deux semaines) : Après avoir choisi et corrigé vos sujets :

- Relevez le thème de la recherche et définissez-le.
- Présentez l'état de la question : vérifiez si le thème, voire le sujet n'ont pas été déjà traités à Relizane, voire à l'échelle nationale et internationale.
- Et présentez vos motivations (pourquoi vous l'avez choisi) ?

Phase 2

Sélectionner les sources d'information

Introduction :

La rédaction du projet nécessite des recherches bibliographiques. Afin de s'assurer que nos connaissances sont à jour et que la rédaction du projet tient compte des recherches les plus récentes, une recherche bibliographique doit être réalisée avant la rédaction du projet.

Bien qu'Internet, avec ses moteurs de recherche, puisse aider à trouver des informations pertinentes sur certains sujets, on ne peut s'en contenter. Une bonne recherche bibliographique doit se baser sur la consultation de bases de données. Une autre activité nécessaire pour la recherche bibliographique est la consultation de certains ouvrages de spécialité, certaines revues clefs dans le domaine de recherche concerné.

Après avoir délimité le sujet, il faut choisir les meilleures sources d'information pour effectuer la recherche documentaire. Cette démarche comprend deux dimensions :

→ **Le type de documents** que l'on recherche : ouvrages de spécialité, articles de revues, thèses, dictionnaires de spécialité, etc.

→ **Le type de ressources** à interroger : catalogues de bibliothèque, bases de données, moteur de recherche du Web, portails spécialisés, etc.

1. Types de documents

Il dépend du niveau et de la nature de l'information recherchée :

- **Les dictionnaires et encyclopédies**, utiles pour comprendre le sujet et le préciser, surtout lorsqu'il s'agit de concepts nouveaux.
- **Les livres, les actes de colloques**, utiles pour approfondir la recherche.
- **Les périodiques généralistes ou spécialisés** : ils permettent de se tenir informé des derniers résultats de la recherche ou de l'actualité d'une question.
- **Thèses, mémoires** : d'un haut niveau scientifique, ils sont appropriés pour traiter un sujet pointu.
- **La documentation officielle** : c'est l'ensemble des documents officiels édités par l'État (lois, décrets, règlements, etc.).

2. Types de ressources

- **Les catalogues de bibliothèques** : pluridisciplinaires, ils sont incontournables pour trouver de la documentation papier :

- **Les bases de données bibliographiques** : Elles sont constituées d'un ensemble structuré de références bibliographiques sur un sujet, un domaine, un type de document, etc. Elles peuvent contenir une analyse, un résumé et de plus en plus souvent l'accès au texte intégral du document lui-même.

- **Les ressources du Web** : Elles sont innombrables mais leur qualité est extrêmement variable et l'information y est volatile.

Quelques sites recommandés pour la recherche d'informations scientifiques et académiques classés par catégorie :

Des moteurs de recherche spécialisés

- Google Books (<http://books.google.fr/>)
- Theses.fr (<http://www.theses.fr/>),

Des portails scientifiques ou thématiques

- Université en ligne (<http://uel.unisciel.fr>)
- Centre international de recherche scientifique (<http://www.cirs.fr>)

Afin de procéder à une recherche documentaire rigoureuse, il est recommandé d'utiliser un bordereau de recherche dans lequel seront

mentionnées les mots clés de la recherche et ses éventuels synonymes et de tenir un journal de bord des recherches.

Il est important de noter scrupuleusement les éléments de la référence bibliographique d'un document. Non seulement cela permet de le retrouver, mais également de le citer correctement au fur et à mesure en bas de pages ou en références bibliographiques.

Journal de bord de vos recherches

Sources interrogées (base de données, catalogues, sites Web, etc.)	Date	Mots clés

Exercice n° 02 (à le préparer pour la séance prochaine) : Comment peut-on évaluer la qualité et la pertinence des sources ?

TD VII

Intitulé : Évaluer la qualité et la pertinence des sources

Objectif : L'étudiant doit être capable de trier la(les) source(s) fiable(s) lors de la réalisation de son projet de recherche.

Durée : 03 h.

Évaluer la qualité et la pertinence des sources

Correction collective de l'exercice n° 2 de la séance précédente

Introduction

Un travail de recherche doit s'appuyer sur des informations fiables. Cela est particulièrement vrai lorsque les recherches portent sur des sites web. Toute information dont on ignore la provenance devrait a priori être écartée car n'importe qui, individu, groupement, institution peut éditer sur Internet. Ce qui veut dire que l'on y trouve de l'information fiable et de la désinformation. En outre, l'information peut être périmée si le site n'a pas été mis à jour depuis de nombreuses années. En effet, un site peut disparaître ou changer d'adresse Internet.

1. Quels sont les principaux critères de fiabilité des sources ?

- L'auteur (Son nom doit être clairement indiqué, ainsi que sa fonction s'il s'agit d'un document émanant d'une institution, ses compétences, ses publications, etc.)
- L'éditeur responsable. Autrement dit, qui assume la responsabilité légale des informations divulguées?
- Quelle est l'institution éditeur ou hébergeur du site? Est-ce une université, un centre de recherche, une entreprise ?
- Quel est le statut du document? Est-ce un article scientifique, un document officiel, une page publicitaire, etc. ?
- La date de la publication du document. S'il s'agit d'une publication électronique, quelle est la date de sa dernière mise à jour?
- Le domaine de la ressource (adresse URL)
- L'objectif du site
- La notoriété, l'indice de popularité du site
- Le contenu de l'information (structuration, argumentation, sources, etc.)
- Quel est le public visé ?
- Qualité d'écriture

2. Quels sont les indices de qualité et de pertinence ?

Pour les livres

- Voir la 1^{ère} et la 4^{ème} de couverture ainsi que le sommaire, pour vérifier que l'ouvrage entre dans le thème de recherche.
- Noter le type de collection dont le livre fait partie, pour la caution scientifique.
- Vérifier la date d'édition pour l'actualité des informations.

Pour les articles de périodiques

- Évaluer la valeur scientifique de la revue (a-t-elle un comité scientifique ?) et son niveau (recherche, vulgarisation).
- Précisez les fonctions et qualité des auteurs.
- Vérifiez que les sources d'information sont mentionnées.

À retenir :

La sélection des documents doit se faire non seulement en fonction de leur qualité mais aussi de leur pertinence par rapport au travail à réaliser. Une exploration rapide peut suffire pour évaluer la pertinence d'un contenu.

Il ne s'agit évidemment pas de tout lire.

Il s'agit d'explorer, de sonder, de prendre une vue d'ensemble.

Pour cela, il faudra analyser les éléments suivants :

- **Titre du document** : pour un livre, il faut regarder celui figurant sur la page de titre
- **Résumé (abstract)** : on le trouve dans la plupart des notices bibliographiques tirées des bases de données, au début ou à la fin des articles de périodiques et souvent au dos des livres (quatrième de couverture).
- **Table des matières** : elle permet de mieux apprécier le contenu (plan et logique de l'argumentation) et de bien repérer les chapitres qui peuvent être pertinents.
- **Tableaux, graphiques, etc.** : ils peuvent aider à la compréhension du sujet et être utiles pour le travail.
- **Nature du document** : déterminer s'il s'agit d'un document pédagogique, de recherche ou de vulgarisation.
- **Introduction et conclusion** : leur consultation permet de cerner la question de départ et les conclusions que l'auteur en tire...

3. Quelques directives à suivre

Lors de la recherche documentaire, prenez notes. Faites-le le plus systématiquement possible :

- avec des fiches par livre, par article, par source...,
- avec des fiches d'information (indiquant toujours précisément la source),
- avec des fiches d'idées, d'hypothèses, d'interprétation (en indiquant si cela vient de vous, ou d'une autre source)

Bref, il faut lire les livres les plus importants en prenant des notes ; voir les personnes les plus importantes ; commencer à réfléchir, à brasser dans votre tête les questions, les débats, les certitudes, les doutes, les interrogations, les points forts, les zones d'ignorance ; il faut faire des choix, trier, décider sur quels axes vous allez concentrer votre effort, sur quels matériaux vous allez mener l'approfondissement ».

Le prix en sera quelques journées d'insatisfaction, de blocage et de découragement et quelques nuits d'insomnie ou de sommeil troublé : C'est souvent le signe que le travail se fait. Et bientôt vous serez en mesure de rédiger la PROBLÉMATIQUE et d'élaborer votre PLAN DE TRAVAIL.

TD VIII

Intitulé : Correction de l'exercice n° 01 du TD n° 06

Objectif : Voir l'état d'avancement des travaux et entraîner les étudiants à la prise de parole.

Durée : 03 h.

Remise de l'écrit et correction orale de l'exercice n°01 du TD n° 6 (Tour de table)

Rappel de l'exercice : Après avoir choisi un sujet :

- Définissez le thème de la recherche.
- Présentez l'état de la question : vérifiez si le thème, voire le sujet n'ont pas été déjà traités à Relizane, voire à l'échelle nationale et internationale en citant quelques travaux des chercheurs.
- Et présentez vos motivations (pourquoi vous l'avez choisi ?).

Remarque : Des corrections ont été demandées avant d'avancer dans les travaux.

TD IX

Intitulé : Le constat, l'objectif, la problématique et les hypothèses

Objectif : Au terme de cette séance, l'étudiant doit être capable de présenter le constat, de cibler l'objectif, de poser la problématique et de formuler les hypothèses.

Durée : 03 h.

Le constat, l'objectif, la problématique et les hypothèses

Phase 1

Exercice n° 01 : Après avoir choisi un sujet, défini le thème, présenté l'état de la question et vos motivations :

- Présentez le constat
- Ciblez vos objectifs
- Posez votre problématique
- Et présentez vos hypothèses

Remarque : À remettre le travail la séance prochaine

Phase 2

Exercice n° 02 : Quelle est la différence entre un constat, un objectif, une problématique et une hypothèse ?

Correction collective de l'exercice n° 02 :

Le constat : C'est l'examen ou l'observation première d'une situation, d'un fait linguistique.

L'objectif : Qu'est-ce que vous visez par le biais de cette recherche ?

La problématique : La problématique est une composante essentielle dans le travail de préparation du projet de recherche. C'est l'ensemble construit, autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi.

Elle est aussi importante que le cerveau ou le système nerveux pour un être humain ou que le poste de pilotage pour un avion de ligne.

Il n'y a pas de bon projet de recherche sans une bonne problématique.

Évidemment, la problématique évolue, mûrit, au fur et à mesure qu'avance la préparation du projet. Au fur et à mesure que progresse votre recherche, vos idées se clarifient, vos hypothèses se précisent, vos analyses s'affirment : bref, votre

problématique mûrit ; et il n'est pas mauvais, à certaines phases, d'en reprendre la rédaction.

En outre, au cœur de la problématique : la question principale. Sans question principale, pas de bon projet. La question principale doit être cruciale, centrale, essentielle, par rapport au sujet choisi. Partir dans un travail de recherche sans la question principale est aussi peu sensé que de partir sans boussole dans une immense forêt, ou sans compas dans une navigation à travers l'océan...

Bref, qu'est-ce que vous cherchez par le biais de cette recherche ? Présentez-la sous forme de(s) question(s). Sous cet angle Patrick Charaudeau affirme : « Dis-moi quelle est ta problématique, je te dirai quel est ton corpus » : cela veut dire que nous ne pouvons pas procéder à la collecte d'un corpus avant de cerner notre problématique.

En fait, la recherche est une question qui se cherche.

L'hypothèse : C'est la(les) réponse(s) préliminaire(s) à la (aux) question(s) posée(s) au sein de la problématique.

TD X

Intitulé : La table des matières et le sommaire

Objectif : L'étudiant doit être capable de faire la différence entre la table des matières et le sommaire

Durée : 03 h.

La table des matières et le sommaire

- Remise de l'exercice n° 01 de la séance précédente.

- **Exercice n° 01** : Proposez un plan provisoire pour votre travail (idée) de recherche (À remettre la séance prochaine).

À retenir :

- Il est important de signaler qu'aucun étudiant ne devrait commencer la rédaction d'un projet de recherche sans avoir construit le plan qui doit structurer la démonstration qui « portera » le projet. Ce plan, évidemment, est bien loin d'être parfait. Il doit être soumis au directeur de recherche et aux autres lecteurs pour être amélioré. Il pourra aussi être amendé et amélioré en cours de rédaction.

- Le plan est la colonne vertébrale d'un projet et détermine en grande partie sa qualité. Il ne se résume pas seulement en une structure par points ; il met en évidence les liens entre la connaissance, les hypothèses de la recherche, la méthodologie, les résultats, l'argumentaire et la conclusion. Il nécessite de développer une structure logique avec un fil conducteur.

- **Exercice n° 02** : Quelle est la différence entre la table des matières et le sommaire?

1. La table des matières

- La table des matières est placée à la fin de l'ouvrage.
- La table des matières porte les numéros des pages
- Elle détaille l'ensemble des divisions d'un document : parties, chapitres, titres, sous-titres, etc.
- Elle mentionne l'appareil de référence (annexes, index, bibliographie, etc.).

2. Le sommaire

- Le sommaire est placé avant l'introduction générale
- le **sommaire** ne porte pas les numéros de pages
- Il présente les grands titres (les grandes parties)

- Il ne mentionne pas non plus ce qu'on appelle l'appareil de référence (annexes, index, bibliographie, etc.).

Remarque :

Dans les ouvrages anglo-saxons, la table des matières est souvent placée au début d'un livre. Le sommaire devient alors inutile.

TD XI

Intitulé : Lancement du projet de fin de semestre

Objectif : L'étudiant doit être capable de comprendre le sujet du projet de fin de semestre pour se préparer à la synthèse des travaux déjà réalisés pendant le semestre.

Durée : 1 h. 30

Lancement du projet de fin de semestre (Remise et présentation orale : Après trois semaines)

Sujet : Après avoir corrigé les exercices précédents :

- Présentez votre sujet de recherche.
- Relevez le thème. Et définissez-le.
- Présentez l'état de la question.
- Présentez vos motivations (pourquoi ce choix ?).
- Présentez votre constat.
- Ciblez vos objectifs.
- Posez votre problématique.
- Formulez vos hypothèses.
- Élaborez votre plan (même si provisoire) : Exposez votre méthodologie pour réaliser cette recherche (même si provisoire)

Remarque :

- Travail individuel ou binôme.
- À chaque phase de travail, présentez les difficultés que vous avez rencontrées et dites comment vous les avez surmontées.

TD XII et TD XIII

Intitulé : Les normes rédactionnelles

Objectif : L'étudiant doit comprendre le contenu des normes rédactionnelles pour pouvoir les respecter lors de la rédaction.

Durée : 3 h.

Les normes rédactionnelles

Lecture et compréhension (voir annexe 2)

Chaque étudiant doit avoir une copie

Que ce soit en sciences du langage ou autre discipline, la rédaction d'un projet de recherche doit respecter des normes rédactionnelles. Ces normes servent de garde-fous et permettent d'orienter l'auteur pour la production d'un texte clair.

TD XIV et TD XV

Intitulé : Remise et présentation orale des projets de fin du premier semestre

Objectif : Ces séances visent à :

- Corriger le contenu et la forme de l'écrit.
- Installer chez l'étudiant l'habitude de parler et défendre son idée de recherche en face d'un public pour le préparer à la soutenance en 2^{ème} année.

Durée : 3 h.

Remise et présentation orale des projets de fin du premier semestre

- Chaque étudiant ou chaque binôme doit remettre son travail écrit.
- Chaque étudiant ou chaque binôme doit présenter oralement son projet avec utilisation obligatoire du DataShow pour installer l'habitude et les préparer à la soutenance en 2^{ème} année.
- Après chaque présentation orale, un débat sera ouvert pour discuter le contenu et la forme du projet, voire la compétence orale de chaque étudiant (la participation des autres est souhaitable).

Barème de notation

- 05 points sur l'assiduité et la participation de chaque étudiant pendant tout le semestre.
- 05 points sur le travail écrit présenté par l'étudiant(e) ou le binôme :
 - Respect des normes rédactionnelles **(02 points)**
 - Respect du sujet et structure du contenu **(3 points)**
- 10 points sur la présentation orale. Elle comprend :
 - * Les paralangages associés à la voix : prononciation, volume, débit, intonation, pause, respiration. **(02 points)**
 - * Les paralangages associés au corps : Position du corps (épaules à l'horizontale, dos droit, poids du corps reposé sur les deux pieds), faire des gestes, regarder le public pour maintenir le contact avec lui, laisser parler le visage, soigner l'apparence physique. **(02 points)**
 - * La structure du fichier Power Point. **(02 points)**
 - * La qualité du contenu. **(02 points)**
 - * La réponse aux questions lors du débat. **(02 points)**

DEUXIÈME SEMESTRE

TD I

Intitulé : Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques

Objectif : L'étudiant doit être capable de recueillir le matériau linguistique et surmonter les difficultés rencontrées.

Durée : 3 h.

Phase 1

Lancement du travail de fin du 2^{ème} semestre Avant-projet du mémoire de fin d'étude

Consigne :

- Corrigez le travail du 1^{er} semestre.
- Faites une pré-enquête sur votre terrain :
 - * D'abord, présentez votre terrain : où ? Quand ? Qui ? Quoi ? Comment ?
 - * Ensuite, observez-le directement, indirectement et/ou par l'intermédiaire de quelqu'un.
 - * Puis, essayez de faire un enregistrement si nécessaire (selon le sujet et le thème abordés, voire le type du corpus). Vous pouvez opter pour un enregistrement direct ou indirect.
 - * Enfin, élaborer un questionnaire (posez les questions les plus pertinentes), distribuez-le et traitez-le.

Remarques très importantes :

- Présentez les difficultés rencontrées dans chaque phase de travail. Et dites comment vous les avez surmontées.
- N'oubliez pas d'introduire et de conclure votre avant-projet.

Phase 2

Recueil des données en sciences du langage Contraintes et enjeux méthodologiques

Exercice :

Qu'est-ce qu'un corpus ? Et comment peut-on le collecter ?

Correction collective de l'exercice

À retenir :

Le corpus est le matériau linguistique, l'objet d'étude, des données linguistiques.

Les chercheurs, aujourd'hui, travaillent sur des corpus de plus en plus diversifiés et multimodaux. Les corpus peuvent être livresques, numériques, multimédia (sites internet de presse en ligne, forum...), plurilingues, etc.

Cependant, la collecte du corpus, notamment dans le domaine des sciences du langage, est une question fondamentale et la manière de faire le terrain est un enjeu central.

Objectifs :

- Adopter une posture d'enquête réflexive
- À ne pas se soucier uniquement des résultats d'enquête
- mais à revenir sans cesse sur les manières dont vous les avez obtenus
- Tout en frayant un chemin méthodologique et surmontant les obstacles pour avoir une crédibilité scientifique.

Avant l'enquête (Rappel) :

Bien avant l'enquête :

- Vous devez choisir, sans doute au début de votre travail, un sujet/thème de recherche.
- Vous allez justifier, par la suite, vos motivations qui expliquent votre choix. C'est-à-dire, pourquoi vous avez opté pour ce sujet ?
- Puis, vous devez présenter vos constats.
- Ciblez par la suite vos objectifs.
- Posez votre problématique.
- Vous proposez par la suite vos hypothèses à partir desquelles vous raisonnez pour résoudre le problème posé au départ, etc.

Exercice : Précisez le type de corpus relatif à votre idée de recherche. Et corrigez le travail du 1^{er} semestre (restructurez le sujet, bien déterminez le thème de la recherche, bien déterminez vos motivations, constat, objectif, problématique surtout, hypothèses, etc. (**À présenter la réponse oralement la semaine prochaine/tour de table**))

À suivre

TD II

Intitulé : Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques (suite)

Objectif : L'objectif vise à inciter l'étudiant à préparer l'enquête avant de faire le pas sur le terrain. Et de consulter des ouvrages d'ordre méthodologique pour y faciliter l'accès et pour pouvoir collecter le corpus tout en surmontant les difficultés.

Durée : 3 h.

Phase 1

Correction de l'exercice précédent (État d'avancement de l'avant-projet) Présentation orale/Tour de table

Phase 2

Recueil des données en sciences du langage Contraintes et enjeux méthodologiques (Suite)

Préparer l'enquête :

Puisque le travail demandé est centré sur le côté pratique, bien précisément " la collecte du corpus". De prime abord, il est nécessaire de préparer votre enquête, c'est-à-dire vous documenter par divers types de lecture.

- Mais, il ne s'agit pas de " lire pour lire", ni de lire n'importe quoi.
- Cela dit que votre première tâche sera de fureter, de chercher à droite et à gauche pour vous constituer une bibliographie personnelle, adéquate à votre idée de recherche et à votre "champ d'étude".
- Pour approprier un minimum de connaissances qui vous seront directement utiles sur le terrain.

Ouvrages :

Je vous invite, par exemple, de consulter les trois ouvrages suivants :

- "La linguistique de terrain" de Philippe BLANCHET,
- "L'enquête sociolinguistique" sous la direction de Jean Louis CALVET et Pierre DUMONT,
- Et "Guide de l'enquête de terrain" de Stéphane BEAUD et Florence WEBER.

Donc, ces ouvrages peuvent vous aider sur le plan méthodologique.

Exercice : Faites une recherche documentaire des ouvrages cités ci-dessus. Et consultez-les.

À suivre

TD III

Intitulé : Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques (suite)

Objectif : L'étudiant doit être capable de savoir les différents modes de recueil des données et les différentes variables.

Durée : 3 h.

Recueil des données en sciences du langage Contraintes et enjeux méthodologiques (Suite)

Pendant l'enquête :

Un travail de terrain peut revêtir plusieurs phases telles que l'observation, l'enregistrement et/ou le questionnaire.

En se munissant d'un journal de terrain, un cahier ou un registre pour noter "à chaud" tout ce que vous pouvez retenir sur le champ. Ces notes de terrain seront précieuses, elles vous aideront à faire le compte-rendu au terme de votre enquête :

Qui ?

Tout d'abord, vous devez identifier les sujets enquêtés en précisant et choisir un échantillon représentatif en relation avec votre idée de recherche : la classe d'âge, le nombre de personne, de sexe féminin et/ou masculin, citadins et/ou ruraux, analphabètes ou instruits, etc. tout en justifiant à chaque fois le choix de tel ou tel variable.

Quand ?

Quelle est la période de votre enquête ? Avec justification.

Où ?

Vous devez aussi opter pour un milieu d'enquête adapté à votre idée de recherche. Il peut être : urbain ou rural, familial ou extra-familial, institutionnel ou non.

Remarque :

Il convient de souligner l'importance d'avoir effectué une reconnaissance préalable du terrain et de s'être assuré de la « faisabilité » du travail. Il est donc possible de dégager une "stratégie d'approche" du terrain, qui tienne compte des réalités et des difficultés à surmonter.

Donc, vous devez bien réfléchir. Vous devez lire, avoir un thème, choisir les sujets enquêtés et un lieu d'enquête.

Reste à franchir le pas : Aller sur place. Rencontrer les gens qui vont devenir vos enquêtés.

Quoi ?

Quel est votre corpus ?

Exercice : D'après le sujet choisi, relevez les informateurs, le lieu et la période de l'enquête et le corpus. Justifiez. (**correction/tour de table**)

À suivre

TD IV

Intitulé : Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques (suite)

Objectif : L'étudiant doit être capable de savoir les différents types d'observation.

Durée : 3 h.

Phase 1

Recueil des données en sciences du langage Contraintes et enjeux méthodologiques (Suite)

Comment peut-on recueillir un corpus ?

D'abord, par le biais d'une observation. Vous pouvez adopter trois degrés d'observation selon les lieux :

Une observation directe :

C'est une observation participante. Ici, vous pouvez pénétrer sur le terrain auquel vous pouvez avoir accès et devenez partie prenante c'est-à-dire, vous essayez de vivre au rythme de leur vie ordinaire et être constamment en mesure de parler aux enquêtés de choses qui les intéressent.

Donc, l'observation directe permet d'avoir des données brutes.

Or, il n'est pas toujours facile d'obtenir des données espérées, car beaucoup d'énoncés pourront fort bien n'avoir aucun rapport avec la recherche et ne contenir aucun des mots qui vous intéressent.

Donc, la nécessité de collecter des données suffisantes au besoin de la recherche peut être trop coûteuse en temps ; et aussi, votre présence sur un terrain peu connu peut biaiser les pratiques que vous souhaitez observer.

Une observation intermédiaire ou indirecte

Suite aux difficultés que vous pouvez rencontrer pendant l'observation directe, vous pouvez étaler l'enquête sur un terrain un peu plus vaste au travers de l'intervention de personnes intermédiaires (un collègue, un ami,...) ou encore plus indirectement, par le biais de l'observé lui-même.

Ce sont les informateurs qui peuvent diminuer le poids de votre présence, une présence, qui est pour eux, d'une personne plus ou moins étrangère qui n'appartient pas parfois au groupe.

- Cependant, et selon LABOV : « Comment est-il possible qu'un enquêteur recueille des données naturelles alors que les échanges linguistiques se déroulent sans qu'il soit présent ? » Le cas, par exemple, de l'observation indirecte, peut-on recevoir des données naturelles (fiables) en absence de l'enquêteur ?

Phase 2

Exercice : Quel type d'observation vous allez choisir ? Justifiez. (**correction/tour de table**)

À suivre

TD V

Intitulé : Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques (suite)

Objectif : L'étudiant doit être capable de savoir les différents types d'enregistrement

Durée : 3 h.

Recueil des données en sciences du langage Contraintes et enjeux méthodologiques (Suite)

L'enregistrement :

Vous pouvez, ainsi, collecter le corpus par le biais de l'enregistrement. D'abord, parce que cette technique permet de mettre la voix en trace car le produit enregistré est considéré comme des archives sonores précieuses : elles permettent de contrôler une transcription longtemps après l'enquête, surtout pour le cas des corpus oraux. Comme elles permettent aussi de comparer deux ou plusieurs lieux pour éviter de nouveaux déplacements.

Cependant, l'enregistrement ne va pas sans quelques difficultés :

- D'abord, il faut convaincre certains informateurs, car la présence du dictaphone au début peut freiner leur participation.
- Ensuite, le degré d'attention des personnes enregistrées étant élevé. Donc, l'enregistrement manque de naturel.

Dans ce cas, vous pouvez réaliser l'enregistrement, par un membre du groupe dont la présence est habituelle surtout entre amis. Et pour les rassurer, vous pouvez respecter l'anonymat.

Exercice : Est-ce que votre corpus nécessite un enregistrement ? Si oui, vous allez opter pour quel type ? Justifiez. (correction/tour de table)

À suivre

TD VI

Intitulé : Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques (suite)

Objectif : L'étudiant doit être capable de comprendre l'importance du questionnaire et savoir les différents types de questions.

Durée : 3 h.

Recueil des données en sciences du langage

Contraintes et enjeux méthodologiques

(Suite)

Questionnaire :

Puisque l'observation directe et l'enregistrement avisé ne peuvent jamais atteindre l'objectivité absolue par leur complexité, l'enquête par questionnaire ne sera qu'un "pis-aller" car il peut, aussi, participer au recueil des données exploitables pour l'analyse dans le but d'élucider et confirmer la validité des hypothèses postulées dans la phase préliminaire de la recherche. Il mobilise peu de temps.

Bref, vous pouvez organiser le questionnaire en parties claires en partant du général au particulier en utilisant un langage clair, simple et compréhensible par tous. Un questionnaire standard comprenant les mêmes questions pour tous les groupes dans le souci et l'objectif de pouvoir comparer les différentes réponses.

Les questions formulées peuvent être de deux types :

- Celles qui se rapportent au contenu, dont on distingue les questions de fait (relatives aux phénomènes observables ; ce sont, par exemple, les questions ayant trait au sexe et à l'âge du sujet, etc.) et les questions d'opinion qui portent sur la manière de pensée des sujets enquêtés, etc.

- Et celles qui ont trait à la forme : une forme structurée, composée de *questions fermées* (qui suscitent de la part du sujet une réponse positive ou négative ou par gradation) et *semi-fermées* (prenant la forme de questions à choix multiples). Et une forme non structurée qui comprend des *questions ouvertes* ; ici le sujet sera invité à répondre librement.

En effet, le questionnaire est souvent plus pratique et plus efficace que l'entrevue, il présente surtout l'avantage de permettre de travailler avec un échantillon plus large que celui qui peut être touché par l'entrevue. Mais il est préférable de le tester avant de le distribuer.

Remarque :

Il ne faut évidemment pas effectuer trop tardivement le travail sur le terrain car vous seriez alors tributaire d'éventuels retards.

Mais il ne faut pas non plus aller trop tôt sur le terrain. Il est important d'avoir au préalable une très bonne connaissance de la question étudiée. Donc, pour que le travail sur le terrain soit fructueux, il faut que les choses soient mûres : et pour cela il faut bien choisir le moment : ni trop tard... ni trop tôt.

Exercice : À votre avis, est-ce que votre travail nécessite un questionnaire ? Si oui, pourquoi ? Avec qui ? Quelles sont les questions que vous voyez pertinentes pour enrichir votre enquête de terrain ? Et quel est le nombre d'informateurs ? (correction/tour de table)

À suivre

TD VII

Intitulé : Recueil des données en sciences du langage. Contraintes et enjeux méthodologiques (suite)

Objectif : L'étudiant doit être capable de comprendre les différentes étapes à réaliser après l'enquête.

Durée : 3 h.

Recueil des données en sciences du langage Contraintes et enjeux méthodologiques (Suite)

Après l'enquête :

Vous présentez :

- un compte-rendu de l'enquête : Taille du corpus, transcription adoptée, etc.
- puis, essayez d'entamer la phase descriptive et analytique de votre corpus : Elle constitue le cœur du projet de recherche. Elle doit faire ressortir l'importance et les interactions entre résultats.
- pour passer, enfin, à la conclusion générale et là vous devez répondre à la question posée dans votre problématique et confirmer ou infirmer vos hypothèses. Comme vous pouvez ouvrir des perspectives (annoncer le projet d'avenir sous forme de question(s)).

Exercice : Comment vous allez décrire et analyser votre corpus ? (**correction/tour de table**)

TD VIII

Intitulé : Traitement systématique des matériaux/ Relecture, introductions, conclusions

Objectif : L'objectif vise à inciter l'étudiant de l'importance de bien interpréter les données après le recueil du corpus, voire à la révision du contenu.

Durée : 3 h.

Traitement systématique des matériaux

Avec le développement des techniques quantitatives, avec l'utilisation de plus en plus fréquente de l'informatique, le traitement systématique des matériaux est devenu fréquent.

Vous aurez souvent, en cours de rédaction, à décider du mode de présentation de certaines informations : dans le texte ou en note ? À travers un commentaire écrit ou dans un tableau, un schéma, un graphique ?

Là encore, vous trouverez la réponse en vous demandant :

- Ce qui convient le mieux au développement de votre démonstration ;
- Ce qui donne la présentation la plus rigoureuse et la plus « lisible » ;
- Ce qui est le plus agréable pour le lecteur.

Le texte doit être principalement réservé au développement de votre démonstration : complétez votre texte par une information plus complète ou plus systématique à laquelle vous donnerez la forme la plus parlante (graphique, schéma, tableau).

Relecture, introductions, conclusions

Vous avez rédigé l'ensemble, composé les annexes, établi la présentation des sources et de la bibliographie. Vous pensez être au bout de vos peines. Erreur.

Votre travail, actuellement, est un produit brut. Il va falloir corriger des maladresses, raccourcir certains passages trop longs, rééquilibrer, résoudre des problèmes de répétition ou de "décalage" entre les différentes parties du texte.

Et pour cela, une relecture d'ensemble du texte, une lecture calme, attentive, avec esprit éveillé et critique, est nécessaire : prenez quelques jours et relisez, dans son mouvement d'ensemble, tout le texte.

Et plus votre travail antérieur aura été "rapide" et approximatif, plus vous verrez de difficultés et de points à reprendre.

Mais ce n'est pas tout.

Cette relecture d'ensemble doit permettre de renforcer la cohérence, la force du mouvement d'ensemble de votre pensée.

Et pour cela, vous avez un double travail à faire :

- Sur les introductions et les conclusions
- Sur les titres.

À chaque grande étape : début (et fin) de projet, début (et fin) de partie, début (et fin) de chapitre, il faut introduire (et conclure).

Introduire, c'est mettre en place, mettre en perspective la question principale qui va être traitée : évoquer le cadre dans lequel elle se situe, formuler la question, et annoncer comment vous allez l'aborder et la traiter.

Et conclure, c'est tout naturellement dégager les éléments de réponse qui ont pu être établis, les réunir, les synthétiser et suggérer la (les) perspective(s) que ces réponses ouvrent. La conclusion générale doit reprendre les principaux apports qui auront été dégagés au cours des différents chapitres ; il faut souligner leur intérêt, mais aussi les incertitudes ou les insuffisances ; et il faut indiquer les principales questions qui restent à résoudre.

À l'occasion de votre relecture générale, encore un conseil. Prenez une journée, une journée calme, où vous êtes intellectuellement en forme, pour relire soigneusement l'ensemble de vos introductions et conclusions.

Exercice : Relisez l'introduction et construisez la conclusion de votre avant-projet (à corriger).

TD IX

Intitulé : Titres et table des matières

Objectif : L'objectif vise à aussi prêter l'importance à la structure et la présentation des titres et la table des matières afin d'inciter le lecteur à lire le contenu.

Durée : 3 h.

Titres et table des matières

1. Les titres :

Ce sont les "panneaux indicateurs" de votre mouvement de pensée.

Chaque titre doit à la fois être court, concis, et exprimer l'essentiel de l'idée de la partie (ou du chapitre) qu'il coiffe.

Et de même qu'on doit retrouver votre mouvement de pensée dans vos introductions et conclusions, de même on doit le saisir dans la seule lecture de vos titres. En plus, il doit y avoir une correspondance, une certaine harmonie entre vos titres.

Faites donc cet ultime test. Mettez sur une feuille de papier :

TITRE GÉNÉRALE DU MÉMOIRE

TITRE DE LA PARTIE I (OU CHAPITRE 1)

TITRE DE LA PARTIE II (OU CHAPITRE 2)

Ça colle ? Ça parle ? C'est bien ce que vous dites dans votre mémoire ? Alors c'est bon.

Sinon, retravaillez-y.

Et puis faites le même test pour chaque partie.

TITRE DE LA PARTIE I

Titre du chapitre 1

Titre du chapitre 2

Titre du chapitre 3

Ça colle ? Ça parle ? On retrouve à la fois le contenu des chapitres et le mouvement de la partie ? Alors c'est bon.

Sinon, retravaillez-y.

Et si vous vous impatientez, rappelez-vous que le travail de mémoire est un travail d'artisan intellectuel.

Et rappelez-vous les gestes précis, méthodiques du charpentier ou du menuisier. Et rappelez-vous le goût de la finition qu'ont les bons artisans.

2. La table des matières

Il est nécessaire, au terme de la recherche, de refaire le pointage systématique de tous les titres (parties, chapitres, grands titres, sous-titres, etc.).

Prêtez aussi attention non seulement à bien organiser la table des matières mais aussi à bien la présenter.

N'omettez pas de mettre dans votre table des matières : remerciements, liste des abréviations, liste des figures, liste des schémas, résumé, sommaire, introductions et conclusions (du mémoire/ou thèse, des parties et/ou des chapitres), références bibliographiques, annexes, parfois index, etc.

Ces tables, ces schémas, ces annexes, etc. constituent autant d'instruments de travail, de facilités offertes aux lecteurs. Cependant, ces éléments n'ont évidemment de sens que s'ils sont suffisamment nombreux dans votre mémoire/thèse : inutile de faire une table pour deux ou trois graphiques de médiocre intérêt.

Exercice : Essayez de structurer la table des matières (même si provisoire) de votre avant-projet.

TD X

Intitulé : Remerciements et dédicace

Objectif : L'étudiant doit être capable de structurer les remerciements et la dédicace.

Durée : 3 h.

Remerciements et dédicace

Au début d'un mémoire ou d'une thèse, il est normal que figurent des remerciements.

Ces remerciements peuvent aller à votre directeur de mémoire ou thèse, ainsi qu'à tout autre enseignant, spécialiste ou ami qui vous aura aidé dans la préparation ou la rédaction de votre mémoire (ou thèse).

Sachez trouver le ton juste : ni emphase, ni circonvolutions ; soyez sobre, concis.

Vous pouvez remercier aussi les personnes qui vous ont particulièrement aidé dans votre documentation : bibliothécaires, documentalistes, responsables d'un fonds d'archives ou de données qui ont pris à cœur de faciliter votre travail.

Vous pouvez remercier aussi les personnes qui ont relu tout ou partie pour vous aider à corriger le fond, la forme, ou les fautes de syntaxe, d'orthographe ou de frappe...

Vous pouvez également adresser un mot de remerciement à vos proches, dans la mesure où ils ont directement ou indirectement supporté avec vous une part de la charge de travail que vous avez mené à bien.

Dans tous les cas, soyez sobre et concis.

Certains souhaitent dédier leur travail à un être cher ou respecté. Là encore, soyez sobre. Et évitez une litanie où seraient énumérés tous les membres de votre famille, tous vos amis et tous les professeurs que vous avez eus depuis l'école primaire...

Exercice : Au terme de l'année et finalisation de votre avant-projet, à qui voulez-vous dédier ce modeste travail et qui mérite remerciements ?

TD XI et TD XII

Intitulé : Remise de l'écrit et présentation orale des avant-projets

Objectif : L'objectif vise à savoir si l'étudiant a pu réinvestir le contenu du programme de la matière dans son avant-projet.

Durée : 3 h.

Remise de l'écrit et présentation orale des avant-projets

Barème de notation

- **10 points sur le travail écrit présenté par l'étudiant(e) ou le binôme :**
 - Respect du sujet **(01 points)**
 - Méthodologie et structure du contenu **(05 points)**
 - Correction de la langue **(02 points)**
 - Respect des normes rédactionnelles **(02 points)**

- **10 points sur la présentation orale. Elle comprend :**
 - * Les paralangages associés à la voix : prononciation, volume, débit, intonation, pause, respiration. **(02 points)**
 - * Les paralangages associés au corps : Position du corps (épaules à l'horizontale, dos droit, poids du corps reposé sur les deux pieds), faire des gestes, regarder le public pour maintenir le contact avec lui, laisser parler le visage, soigner l'apparence physique. **(02 points)**
 - * La structure du fichier Power Point. **(02 points)**
 - * La qualité du contenu : Méthodologie et enchaînement des idées **(02 points)**
 - * La réponse aux questions lors du débat. **(02 points)**

Références bibliographiques

Ouvrages :

- BEAUD Michel, 1999, *L'art de la thèse, (Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, de magister ou un mémoire de fin de licence)*, Alger, Casbah.
- BEAUD Stéphane et Florence WEBER, 2010, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte.
- BERTRAND BASCHWITZ, Maria Antonia, KETELE, Jean-Marie Collaborateur DE, GODELET, Éliane[et al.], *Comment me documenter ? : formateurs, enseignants, étudiants*, Bruxelles, Belgique, De Boeck, 2010, 185 p., (« Guides pratiques : former & se former, ISSN 2033-0243 »).
- BLANCHET Philippe, 2002, *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- CALVET Jean Louis et DUMONT Pierre, 1999, *L'enquête sociolinguistique*. Editions L'Harmattan, Paris.
- DUFFAU, Catherine et ANDRÉ, François-Xavier, *J'entre en fac : méthodes du travail universitaire en lettres, langues, arts et sciences humaines*, Paris, France, Presses Sorbonne Nouvelle, DL 2013, 2013, 165 p., (« Les Fondamentaux de la Sorbonne nouvelle, ISSN 2106-0134 »).
- POCHET, Bernard, CHEVILLOTTE, Sylvie et NOËL, Elisabeth, *Methodologie documentaire: rechercher, consulter, rediger à l'heure d'Internet*, Bruxelles, Belgique, De Boeck, 2005, 202 p., (« LMD méthodologie, ISSN 1783-7839 »).

Sites internet

- CATHERINE PASSERIEUX, Lucie Verreault, « InfoSphère - Sciences humaines », [En ligne : http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/index.html]. Consulté le 30 juillet 2021.
- INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE LYON, « SAPRISTI », [En ligne : <http://saprستي-docinsa.insa-lyon.fr/>]. Consulté le 05 août 2021.
- https://bu.univ-avignon.fr/wp-content/uploads/2013/08/Methodo_documentaire.pdf (consulté le 06-08-2021 à 21 :04).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

HARMONISATION

OFFRE DE FORMATION MASTER

ACADEMIQUE

Etablissement	Faculté / Institut	Département
Centre universitaire Ahmed ZABANA De Relizane	Institut des Lettres Et des Langues	Département de français

Domaine : lettres et langues étrangères

Filière : langue française

Spécialité : sciences du langage

Intitulé : sciences du langage

Année universitaire : 2016 /2017

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

مواصلة
عرض تكوين ماستر
أكاديمي

المؤسسة	الكلية /المعهد	القسم
المركز الجامعي غليزان	معهد الآداب و اللغات	قسم اللغة الفرنسية

الميدان : آداب و لغات أجنبية
الشعبة : اللغة الفرنسية
التخصص : علوم اللغة

السنة الجامعية 2015/2016 :

SOMMAIRE

I - Fiche d'identité du Master	-----
1 - Localisation de la formation	-----
2 - Partenaires de la formation	-----
3 - Contexte et objectifs de la formation	-----
A - Conditions d'accès	-----
B - Objectifs de la formation	-----
C - Profils et compétences visées	-----
D - Potentialités régionales et nationales d'employabilité	-----
E - Passerelles vers les autres spécialités	-----
F - Indicateurs de suivi de la formation	-----
G - Capacités d'encadrement	-----
4 - Moyens humains disponibles	-----
A - Enseignants intervenant dans la spécialité	-----
B - Encadrement Externe	-----
5 - Moyens matériels spécifiques disponibles	-----
A - Laboratoires Pédagogiques et Equipements	-----
B- Terrains de stage et formations en entreprise	-----
C - Laboratoires de recherche de soutien au master	-----
D - Projets de recherche de soutien au master	-----
E - Espaces de travaux personnels et TIC	-----
II - Fiche d'organisation semestrielle des enseignement	-----
1- Semestre 1	-----
2- Semestre 2	-----
3- Semestre 3	-----
4- Semestre 4	-----
5- Récapitulatif global de la formation	-----
III - Programme détaillé par matière	-----
IV – Accords / conventions	-----

I – Fiche d'identité du Master

1 - Localisation de la formation :

Faculté (ou Institut) : des langues et des lettres

Département : de français

2- Partenaires de la formation *:

- autres établissements universitaires :
- entreprises et autres partenaires socio économiques :
- Partenaires internationaux :

3 – Contexte et objectifs de la formation

L'objectif de notre master est de permettre l'acquisition des connaissances, des méthodes et des techniques relatives à l'étude du langage. Les enseignements de linguistique et de sémantique concernent les méthodes nécessaires à la description et à l'analyse de langues naturelles (française et autres). Les enseignements de sémiotique sont, pour leur part, orientés vers l'étude de la signification textuelle ou visuelle. Il s'agit de connaître les principes du langage, des langues, de la communication qui structurent l'univers du sens et les rapports humains, comprendre le fonctionnement des signes dans la vie sociale, savoir analyser aussi bien les interactions verbales que les images, les productions artistiques les dispositifs médiatiques, c'est ce qui permet de se repérer dans toutes les situations et toutes les disciplines, C'est pourquoi ce master est une excellente préparation aux métiers de professeur des écoles et au concours d'orthophonie, mais aussi à l'ensemble des concours généraux de la Fonction Publique .

Au niveau de notre centre universitaire de Relizane, il y a deux spécialités en Master au département de français : Didactique du FLE, contextualisation et innovation pédagogique et Didactique du FLE /FOS (en convention avec l'Université de Mostaganem)

L'objectif de notre parcours est de proposer aux étudiants un choix vers une nouvelle spécialité autre que la didactique, il s'agit d'une préparation originale en sciences du langage et à l'enseignement du Fle à travers une formation solide en linguistique et en phonétique expérimentale qui permet d'être sensibilisé aux problèmes linguistiques et communicatifs que posent l'enseignement et l'apprentissage du français en Algérie en tant que langue étrangère .

Enfin, l'intérêt de notre master vise à éclairer également les différents aspects du système de la langue française, en partant des sons élémentaires pour aller jusqu'aux organisations discursives complexes en passant par la description de chacun des aspects de la langue (les mots et leur sens, l'agencement des mots pour former des phrases et des énoncés bien formés etc.), jusqu'à une réflexion théorique.

A– Conditions d'accès

- Etudiants ayant terminé une licence en français LMD, spécialité : sciences du langage ou didactique du FLE
- Enseignants de français de l'enseignement public et privé, titulaires d'une licence de français
- Initiateurs de projets en télé-enseignement, titulaires d'une licence de français
- Membres du mouvement associatif qui ont pour objectif l'apprentissage des langues étrangères (français), titulaires d'une licence de français

L'accès à ce parcours de Master sera accordé aux étudiants surs-cités après étude de dossier.

Poursuites d'études

- Accès au Master 2 «sciences du langage » qui débouche normalement vers un cycle d'études doctorales en Sciences du Langage.

B - Objectifs de la formation

L'ambition du master est de combiner une solide formation dans les disciplines traditionnelles des sciences du langage (phonétique, étude du lexique, syntaxe, rhétorique, sociolinguistique, analyse des textes, etc.) et de la didactique du français, avec deux autres volets scientifiques, les sciences de l'information et celles de la communication envisagées sous l'angle technologique, théorique et social.

L'objectif de la filière est de permettre l'acquisition des connaissances, des méthodes et des techniques relatives à l'étude du langage. Les enseignements de linguistique et de sémantique concernent les méthodes nécessaires à la description et à l'analyse des langues naturelles (français et autres). Les enseignements de sémiotique sont, pour leur part, orientés vers l'étude de la signification textuelle.

Ce master permet aussi aux étudiants de constituer un socle de compétences théoriques et pratiques dans la description des langues, l'analyse des discours, des images, des médias, et des dispositifs de communication. Elle leur permet d'acquérir une large culture dans ces domaines et d'exercer une réflexion critique, en les formant à de l'analyse linguistique et sémiotique, à la maîtrise des outils informatiques et web pertinents pour le champ, à la prise en compte des contextes notamment multilingues et multiculturels

La formation permet de développer les compétences suivantes :

- compétences scientifiques et méthodologiques pour participer à la définition des thèmes d'études ou de recherches (enseignement, communication...), participer à la conduite/analyse d'enquêtes, recueil de données, observation de contextes divers
- compétences de conception/rédaction/valorisation de textes et documents adaptés aux supports, publics et objectifs (édition, communication, culture) au sein d'entreprises, institutions ou collectivités territoriales
- compétences didactiques et pédagogiques de conception/analyse de contenus, de progressions, d'actions culturelles et linguistiques (particulièrement FLE et FLS)
- compétences théoriques et techniques dans le domaine des outils informatiques et du web (exploration textuelle, information documentaire, édition en ligne, numérisation et patrimonialisation)

Enfin, ce parcours permet d'être sensibilisé aux problèmes linguistiques, communicatifs, culturels et pédagogiques que posent l'enseignement et l'apprentissage du français en tant que langue étrangère.

C – Profils et compétences visées :

Ce diplôme s'adresse à des étudiants intéressés par l'enseignement du français langue étrangère /, mais aussi à des professionnels et à des enseignants déjà en activité, soucieux de remettre à jour leurs connaissances et de faire certifier leurs qualifications (enseignants formateurs).

A l'issue de cette formation, l'étudiant doit être capable de :

- acquérir de connaissances approfondies en sciences du langage et en langue française.
- maîtriser la langue française dans ses dimensions orales et écrites
- dispenser un enseignement en tant qu'outil de communication et d'accès à la documentation scientifique et technologique
- Former au plan pratique l'étudiant à travers des techniques et des mécanismes relatifs à l'enseignement du français dans une optique interculturelle.
- Maîtrise des outils informatiques, des normes rédactionnelles selon les contextes et les supports
- Développement de la réflexion critique sur les discours.

Le parcours de sciences du langage et linguistique française offre une préparation originale à l'enseignement du FLE mais aussi une formation solide en linguistique et en phonétique expérimentale puisqu'il permet d'être sensibilisé aux problèmes linguistiques et communicatifs que posent l'enseignement et l'apprentissage du français en tant que langue étrangère.

A l'issue de cette formation, l'étudiant doit être capable de :

- acquérir de connaissances approfondies en sciences du langage et en langue française.
- maîtriser la langue française dans ses dimensions orales et écrites
- dispenser un enseignement en tant qu'outil de communication et d'accès à la documentation scientifique et technologique
- Former au plan pratique l'étudiant à travers des techniques et des mécanismes relatifs à l'enseignement du français dans une optique interculturelle.

D- Potentialités régionales et nationales d'employabilité

- Enseignement public et privé
- Centres d'enseignement / apprentissage du français ou du soutien scolaire
- Centre intensifs des langues (universités)
- Conception de projets de télé-enseignement

E- Passerelles vers les autres spécialités

- Vers tous les masters de sciences du langage et didactique du FLE

F – Indicateurs de suivi du projet

Le suivi du projet s'effectuera par des modes d'évaluation continue, par des examens et un stage ou mémoire de fin d'études qui fera l'objet d'une soutenance orale devant un jury.

- Rapports des comités pédagogiques et des équipes de formation du département.
- Rapports de comité scientifique du département
- Rapports de stage
- Projet de fin d'étude
- Rapport des tuteurs

II – Fiche d'organisation semestrielle des enseignements

(Prière de présenter les fiches des 4 semestres)

Semestre 1 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	15 sem	C	TD	TP	Autres			Continu	Examen
UE fondamentales									
UEF1(O)									
Matière 1 : Langue et société	67h30	1h30	3h		82h.30	3	6	x	X
Matière2 : Sémantique et sémiotique	67h30	1h30	3h		82h.30	3	6	x	X
Matière 3 : linguistique et enseignement du français	45.00h	1.30	1h30		55h	2	4	x	X
Matière4 : lexicologie/ lexicographie	22h30		1h30		27h.30	2	1		X
UE méthodologie									
Matière 1 :Méthodologie de la recherche scientifique	45h	-	3H		55h	2	4	x	
Matière2 : stratégies de communication	45h	-	3H		55h	2	4	x	
Matière :3 Techniques rédactionnelles	15h	-	1H		10h	1	1	x	
UE découverte									
Matière 1 : Littérature contemporaine	45h	1h30	1h30		5h	2	2	x	X
UE transversales									
UET1(O)									
Matière : Ethique et déontologie	22h30	1h30			2h30	1	1	x	
Total Semestre 1	375h	07h30	16h.30		375h	17	30		

Semestre 2 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	15 sem	C	TD	TP	Autres			Continu	Examen
UE fondamentales									
UEF1(O)									
Matière 1 : analyse du discours et pragmatique	67h30	1h30	3h		82h30	3	6	x	X
Matière2 : Sémantique et sémiotique	67h30	1h30	3h		82h30	3	6	x	X
Matière 3 : linguistique et enseignement du français	45h	1h30	1h30		55h	2	4	x	X
Matière4 : lexicologie /lexicographie	22h30		1h30		27h30	1	2		X
UE méthodologie									
Matière 1 : Techniques rédactionnelles	45h		3H		55h	2	4	x	X
Matière2 : Méthodologie de la recherche scientifique	45h		3H		55h	2	4	x	X
Matière :3 Stratégie d'interaction et de transaction (pratiques communicationnelles)	15h		1H		10h	1	1		x
UE découverte									
Matière 1 : Littérature contemporaine	45h	1h30	1h30		5	2	2	x	X
UE transversales									
UET1(O)									
Matière : législation	22h30	1h30				1	1	x	
Total Semestre 2	375h	7h30	16h30			17	30		

Semestre 3 :

Unité d'Enseignement	VHS	V.H hebdomadaire				Coeff	Crédits	Mode d'évaluation	
	15 sem	C	TD	TP	Autres			Continu	Examen
UE fondamentales									
UEF1(O)									
Matière 1 : Linguistique de terrain	67h30	1h30	3h		82h30	3	6	x	x
Matière2 : Phonétique corrective	67h30	1h30	3h		82h30	3	6	x	x
Matière 3 : psycholinguistique	45h	1h30	1h30		55h	2	4	x	x
Matière 4 : Linguistique et informatique	22h30		1h30		27h30	1	2		x
UE méthodologie									
Matière 1 : Méthodologie du projet de recherche	45h		3h		55h	2	4	x	
Techniques de l'écrit	45h		3h		55h	2	4	x	
Stratégies de communication écrite	15h		1h		10h	1	1	x	
UE découverte									
UED1(O)									
Matière 1: littérature et interculturalité	45h	1.30h	1h30		-	2	2	x	x
UE transversales									
Matière 1 : TICE	22h30	1h30				1	1	x	
Total Semestre 3	375h	7h30	16h30		375	17	30		

Semestre 4 :**Domaine** : lettres et langues étrangères**Filière** : langue française**Spécialité** : sciences du langage

Le semestre 4 est entièrement réservé à la réalisation de la recherche, sanctionné par l'élaboration d'un mémoire ainsi qu'à sa soutenance.

Les 30 crédits et coefficients 17 seront attribués au semestre 4

	VHS	Coeff	Crédits
Mémoire	751h	17	30
Total Semestre 4	751h	17	30

5- Récapitulatif global de la formation :(indiquer le VH global séparé en cours, TD, pour les 04 semestres d'enseignement, pour les différents types d'UE)

UE	UEF	UEM	UED	UET	Total
VH					
Cours	202h30	00h	67h30	67h30	337h30
TD	405h	315h	67h30	00h	787h30
TP	-	-	-	-	-
Travail personnel	741h	360h	15h	8h	1124h
Autre (mémoire)	450h30	225h30	37h30	37h30	751h
Total	1799	900h30	187h30	113h	3000h
Crédits	84	27	6	3	120
% en crédits pour chaque UE	70 %	22,5%	5%	5%	100%

Stage en entreprise sanctionné par un mémoire et une soutenance.

	VHS	Coeff	Crédits
Mémoire	750h	15	30
Total Semestre4	240	15	30

III - Programme détaillé par matière

(1 fiche détaillée par matière)

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 01

Intitulé de l'UE :

Intitulé de la matière : langue et société

Crédits : 06

Coefficients :03

Objectifs de l'enseignement

- Etre à l'intersection de la linguistique et de la sociologie.
- Connaître de nouvelles définitions linguistiques
- il s'agit d'expliquer les phénomènes linguistiques à partir des données extralinguistiques, autrement dit des facteurs politiques et sociaux.

Connaissances préalables recommandées

- Avoir une bonne pratique de la langue
- Avoir des connaissances en linguistique

Contenu de la matière :

- Sociolinguistique/ ethnoinguistique
- Sociolinguistique/ dialectologie
- Sociolinguistique / linguistique
- Historique de la sociolinguistique
- Les concepts fondamentaux de la sociolinguistique
- Dialecte/argot/sabir/patois/bilinguisme/diglossie/plurilinguisme
- Norme et usage

Références :

- BLANCHET, P. (2000) : *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethno sociolinguistique*, Rennes, Presse universitaire de Rennes.
- CALVET, J-L. & Dumont, P. (1999) : *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.
- CALVET, J-L. (1993) : *La sociolinguistique*, Paris, PUF, Que sais-je?
- CALVET, J-L., (2002) : *le marché aux langues, les effets linguistiques de la mondialisation*, Paris, Plon.
- CANUT-HOBE, C. (2005) : *Sociolinguistique et ethnographie de la communication*, 3. *Guide de l'enquêteur*, in asl.univ.montp.fr/e51mcm/guide.pdf (Consulté le 10/05/2008).

Mode d'évaluation :

- Examen final
- Control continu

Intitulé du Master : sciences du langage**Semestre : 01****Intitulé de l'UE :****Intitulé de la matière : sémiologie et sémantique****Objectif :**

L'enseignement de cette matière alterne le rappel et la mise en perspective historique et Problématique des principaux concepts utilisés en sémiotique avec leur mise à l'épreuve à partir de l'analyse concrète de documents.

Contenu de la matière :

Sera abordé le concept de système de signes et la distinction entre système de communication et système de significations, proposée par Mounin. (Lévi-Strauss et Greimas-Courtès)

Connaissances préalables recommandées

- maîtriser la langue française
- Avoir des connaissances en linguistique

- SEMIOLOGUES ET COURANTS SEMIOTIQUES
- Ferdinand De Saussure
- Charles Sanders Peirce
- Louis Hjelmslev
- SEMIOLOGIE VS SEMIOTIQUE
- SEMIOLOGIE VS LINGUISTIQUE
- LA THEORIE DU SIGNE LINGUISTIQUE
- a- Le signe est arbitraire
- b- Le signe est conventionnel
- c- Le signe est linéaire
- d- Indice, icône, symbole

Bibliographie :

1. ADAM.J.M, *Pour une pragmatique linguistique et textuelle*, in L'Interprétation des textes, sous la direction de C. Reichler, Paris, éd. De Minuit, 1989
2. MAINGUENEAU Dominique, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, éd. Bordas, 1990
3. GREIMAS A.J., COURTES J., *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage, I et II*, éd. Hachette, 1979 et 1986
4. KRISTEVA Julia, *Recherches pour une sémanalyse*, Paris, éd. Seuil, (coll. Point)1969
5. TODOROV Tzvetan, *Théories du symbole*, Paris, éd. Seuil, 1977
6. COURTES J., *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Paris, éd. Hachette, 1976.
7. MOUNIN G., *Introduction à la sémiotique*, Minuit, 1970

Mode d'évaluation :

Examen final
Control continu

Intitulé du Master : sciences du langage**Semestre : 01****Intitulé de l'UE :****Intitulé de la matière : Lexicologie et lexicographie****Crédits : 02****Coefficients :01****Lexicologie et lexicographie****objectif :**

Il s'agira de resituer dans le cadre général des sciences du langage la place de la lexicographie (la description scientifique du lexique et la rédaction de dictionnaires), en mettant en relief les problématiques auxquelles cette dernière est soumise. Procéder à l'analyse des différents constituants de la lexicographie, mettre en relief entre autres les contextes théoriques de chaque période, les contextes technologiques, déterminants pour la recherche dans le domaine des grands corpus, montrer les grandeurs, les servitudes et les limites de l'interprétation lexicographique, tel sera l'objet de ce séminaire.

Connaissances préalables recommandées

Les cours de linguistique antérieurs ont présenté des notions utiles à la compréhension de ce cours

Contenu

Le cours comprend deux parties: (1) la première consacrée aux fondements de la lexicologie (partie de la linguistique se consacrant à l'étude des «mots»); (2) la deuxième consacrée aux bases de la lexicographie (activité pratique se consacrant à la description des «mots» dans le dictionnaire).

Mode d'évaluation :

Examen final
Control continu

Intitulé du Master : sciences du langage**Semestre : 01****Intitulé de l'UE :****Intitulé de la matière : linguistique et enseignement du français****Crédits : 04****Coefficients :02****Objectifs de l'enseignement :**

A l'issue de la formation, l'étudiant doit être capable de faire le point sur les différentes procédures d'enseignement à l'œuvre dans les situations d'enseignement et/ ou d'apprentissage et vise à expliciter les liens existants entre celles-ci et les différentes théories didactiques qui les sous-tendent.

Connaissances préalables recommandées

Connaître les règles de base du fonctionnement de la langue française (syntaxe, lexique, conjugaison).

Contenu de la matière :

- Mise en imprégnation:

2 La didactique des langues: objet et méthodes

Elucidation de concepts:

- 1 Enseignement/ Apprentissage
- 2 Acquisition/ Apprentissage
- 3 Situation- problème
- 4 Méthodologie
- 5 Méthode
- 6 Techniques et procédures
- 7 Assimilation / Accommodation
- 8 Triangle didactique

Différentes approches didactiques

Croisements théoriques

Mode d'évaluation :

Examen final

Control continu

Référence

CORDER, S. PIT. (1985) : Introducing Applied Linguistics- Ed1, Penguin Books.

DEBEAUVAIS, M.(1975) : Critique des méthodes de prévisions des besoins de formation. In : L'éducation en devenir. (1975). Editions Larose, Paris

DELDINE, R. And DEMOULIN, R.(1975): Introduction a la psychopédagogie. A De Doeck, Bruxelles.

AMIGUES.R, Zerbato-Poudou. M.T. (1996), Les pratiques scolaires d'apprentissage et d'évaluation, Dunod, Paris.

ANDERSON. P., (1999). *La Didactique des langues étrangères a l'épreuve du sujet*, Presses Universitaires Franco-comtoises.

Intitulé du Master : langue, communication et discours en francophonie

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 01

Intitulé de l'UE : méthodologie

Intitulé de la matière : Méthodologie de la recherche universitaire

Coefficients :01

Crédits : 02

Objectifs de l'enseignement :

Initier les étudiants à s'approprier de manière individualisée les outils théoriques, méthodologiques et pratiques relatives à la démarche du projet. A vocation transversale, la compétence visée consiste à la capacité de l'étudiant de mobiliser des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être acquis grâce aux transferts et aux passerelles créées entre les différentes disciplines

Connaissances préalables recommandées : connaissances acquises en Méthodologie de la recherche

Contenu de la matière :

Les techniques de conduite des observations

Les techniques de recueil et de traitement des données

Les techniques d'établissement de protocoles

L'analyse des données : distributions à une et/ou plusieurs variables

La lecture guidée des données :

- analyse factorielle des correspondances

- classification ascendante

- classification hiérarchique

Mode d'évaluation :

Examen final

Control continu

Référence

CALVET (L-J), 1999, L'enquête sociolinguistique. Editions L'Harmattan, Paris

BLANCHET (Ph), 2002, Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique). Rennes, Presses universitaires de Rennes

CHAUDENSON (R), 2000, Grille d'analyse des situations linguistiques, Paris, Didier Erudition

RAKOTOTMALALA (D), 2004, Le partenariat des langues dans l'espace francophone : description, analyse, gestion. Edition L'Harmattan

GIGLIOLI, P. P. Ed (1982): Language and Social Context. Penguin Modern Sociology Readings.

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 01

Intitulé de l'UE : méthodologie

Intitulé de la matière : stratégie de communication

Coefficients :01

Crédits : 02

Objectifs de l'enseignement :

La formation a pour objectif de préparer les étudiants à l'épreuve écrite et à la partie stage du Travail de fin d'études de Master, en tentant de développer leur compétence transversale de communication écrite.

Connaissances préalables recommandées : connaissances acquises en

Méthodologie de la recherche

Contenu de la matière :

Le cours rassemble des conseils de méthode et de rédaction permettant aux étudiants de prendre conscience des critères d'exigence de qualité dans la rédaction de leurs travaux écrits, qu'il s'agisse de leur TFE ou des pièces juridiques à rédiger dans le cadre de leur stage.

La première séance du cours résume, en les illustrant dans le cadre du TFE, les conseils de méthode et de rédaction vus lors des séances générales dans le cadre des cours de Travaux dirigés (option droit).

Pour les étudiants qui n'ont pas suivi l'option droit, il est référé au syllabus du cours de travail dirigé de 3e bac (voir rubrique support de cours)

Le cours est organisé en trois séances.

La première séance résume et illustre d'exemples les conseils de méthodes et de rédaction des TFE

La deuxième séance est consacrée au curriculum vitae et lettre de motivation dans le cadre de la recherche du stage à réaliser en 2e année.

La troisième séance est organisée autour d'un exercice de rédaction lié à un travail scientifique.

Référence

BERTHELIER, (M.), (2004), Français méthodes, Ed. Hachette, Paris

CREPIN (F.), LORIDON (M.) et POUZALGUES-DAMON (E.), Français Méthodes et Techniques, Ed. Nathan, Paris

REICHLER-BEGUELIN, (M.-J.), (1988), Ecrire en français, Ed. Delachaux & Niestlé, Paris.

VALLES, (C.) (2006), Les règles générales de la communication écrite, ESEN, Poitiers.

Intitulé du Master : sciences du langage**Semestre : 01****Intitulé de l'UE : méthodologie****Intitulé de la matière : Techniques de rédaction****Coefficients :01****Crédits : 02****Objectifs de l'enseignement :**

Au terme de la formation, l'étudiant doit être capable de maîtriser les procédures de rédaction usuelle et spécialisée en respectant les normes et standards internationaux en matière de communication écrite (normes ISO).

Connaissances préalables recommandées : Connaître les règles de base du fonctionnement de la langue française (syntaxe, lexique, conjugaison).

Contenu de la matière :

Les règles générales de la communication écrite

1. Généralités
2. L'usage du français correct : ponctuation, majuscule
3. Le style administratif
4. La lettre administrative

La construction de la lettre

La maquette de lettre en forme personnelle

Mode d'évaluation :

Examen final

Control continu

Référence

BERTHELIER, (M.), (2004), Français méthodes, Ed. Hachette, Paris

CREPIN (F.), LORIDON (M.) et POUZALGUES-DAMON (E.), Français Méthodes et Techniques, Ed. Nathan, Paris

REICHLER-BEGUELIN, (M.-J.), (1988), Ecrire en français, Ed. Delachaux & Niestlé, Paris.

VALLES, (C.) (2006), Les règles générales de la communication écrite, ESEN, Poitiers.

Intitulé du Master : sciences du langage
Semestre : 01
Intitulé de l'UE : découverte
Intitulé de la matière : Littérature contemporaine
Coefficients :01
Crédits : 01

Objectif:

La littérature du monde francophone complète les enseignements de littérature française en permettant :

- D'élargir le contenu des matières de la licence à d'autres littératures et expressions francophones : littérature africaine, littérature antillaise, littérature québécoise et autres littératures produites en français à travers le monde ;
- D'analyser ces littératures et expressions par rapport à leurs contextes de production et leur dimension interculturelle, et doter les étudiants en outils d'analyse littéraire et linguistique plus affinés pour aborder ces littératures et ses expressions francophones ;
- découvrir des auteurs d'expression française ;
- D'approfondir les notions d'analyse sémiotique et la pratique des outils d'interprétation sur des écrivains d'expression française mais leurs œuvres sont construites sur des référents différents de ceux de la France ;
- D'élargir la compréhension du monde et de la langue en se confrontant à des conceptions culturelles diverses.

Connaissances préalables recommandées :

- Connaître la littérature française
- Avoir un bagage linguistique suffisant pour la compréhension des textes littéraires

Contenu

Littératures et expressions francophones : littérature africaine, littérature québécoise et autres littératures produites en français à travers le monde ;

- analyser ces littératures et expressions par rapport à leurs contextes de production et leur dimension interculturelle, et doter les étudiants en outils d'analyse littéraire et linguistique plus affinés pour aborder ces littératures et ses expressions francophones ;
- élargir la compréhension du monde et de la langue en se confrontant à des conceptions culturelles diverses

Mode d'évaluation :

Examen final
Control continu

Intitulé du Master : sciences du langage
Semestre : 01
Intitulé de l'UE : transversales
Intitulé du séminaire : Éthique et déontologie
Crédits : /
Coefficients : /

Objectifs de l'enseignement :

À travers sa mission d'éducation et de formation, l'éducation nationale est censée assurer la pérennité des valeurs de la République et du respect des droits des personnes. Ses cadres sont, par définition, concernés au premier plan et leur posture comme leurs pratiques sont directement mobilisées.

Connaissances préalables recommandées :

Maîtrise de la langue française

Contenu de la matière

1. LES VALEURS SOCIALES
2. LES VALEURS COMMUNAUTAIRES
3. LES VALEURS PROFESSIONNELLES
4. LES VALEURS INDIVIDUELLES
5. PROMOTION ET PROTECTION DES VALEURS

Mode d'évaluation : *Contrôle continu, examen, etc...*(La pondération est laissée à l'appréciation de l'équipe de formation)

Continu	Examen
-	-
-	-

Références (*Livres et photocopiés, sites internet, etc*).

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 02

Intitulé de l'UE : fondamentale

Intitulé de la matière : Pragmatique et analyse du discours

Crédits : 06

Coefficients :03

Objectif :

Apprendre l'analyse des faits de langage dit interprétatif et contextualiste.

Eléments théoriques de l'analyse du langage en rapport aux contextes de production et de réception, éléments d'analyse de l'implicite...

Connaissances préalables recommandées : pré requis des semestres précédents en UEF

Contenu :

- 1 Objet de la pragmatique linguistique
- .2 Contexte et cotexte
- 3 Méthode de la pragmatique
- 4 Le statut du sens
- 5 Énoncé et énonciation

Bibliographie :

1. ADAM.J.M, *Pour une pragmatique linguistique et textuelle*, in L'Interprétation des textes, sous la direction de C. Reichler, Paris, éd. De Minuit, 1989
2. MAINGUENEAU Dominique, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, éd. Bordas, 1990
3. GREIMAS A.J., COURTES J., *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage, I et II*, éd. Hachette, 1979 et 1986
4. KRISTEVA Julia, *Recherches pour une sémanalyse*, Paris, éd. Seuil, (coll. Point) 1969
5. TODOROV Tzvetan, *Théories du symbole*, Paris, éd. Seuil, 1977
6. COURTES J., *Introduction à la sémiotique narrative et discursive*, Paris, éd. Hachette, 1976.
7. MOUNIN G., *Introduction à la sémiotique*, Minuit, 1970

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 02

Intitulé de l'UE : Transversales

Intitulé de la matière : Tice

Crédits : 01

Coefficients :01

Objectifs de l'enseignement :

L'étudiant doit être capable d'utiliser les fonctionnalités liées à l'exploitation de Word (traitement de textes).

Initiation aux nouvelles technologies informatique de la communication pour l'enseignement.

Connaissances préalables recommandées :

- être capable de connaître les lignes directrices pour l'utilisation simple de l'outil informatique (fichier Word)

Contenu de la matière :

Initiation à l'informatique
Traitement de texte Word

Mode d'évaluation :

Examen final (70%)
Control continu (30%)

Références

<http://www.educnet.education.fr/textes/>

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 03

Intitulé de l'UE :

Intitulé de la matière : pratiques communicationnelles

Crédits : 02

Coefficients : 01

Objectifs de l'enseignement:

- Faire acquérir les outils de [communication](#) oraux et écrits mobilisés en situation professionnelle.
- Sensibiliser aux différentes ressources de l'écrit (papier ou électronique) et de l'oral à mobiliser selon les spécificités de certaines situations professionnelles déterminées
- Connaître et enseigner les mécanismes d'analyse et de synthèse de l'information
- S'approprier des méthodes basées sur la prise de notes et la synthèse de l'information
- Mieux connaître l'environnement des documents professionnels de l'univers de l'entreprise
- Maîtriser les outils fournis par l'analyse de discours pour didactiser les documents du monde professionnel
- Elaborer une séquence didactique en français professionnel

Connaissances préalables recommandées : pré-requis des semestres précédents en UEF

Contenu de la matière :

L'enseignement vise à développer les trois types de compétences suivants :

- générales, comme les compétences d'écriture, de lecture et de prise de parole (langue, style et argumentation)
- techniques, comme les plans d'exposé et de texte ou les outils d'animation
- sociales, comme le fait de savoir se situer face à l'autre pour évaluer le niveau de synthèse et le style d'écriture adaptés à l'interaction.

Quelques contenus à considérer :

Ecrits de synthèse

Panorama des différents documents de synthèse, leurs objectifs et spécificités : notes de synthèse et notes administratives, rapports de synthèse, synthèse de document.

La méthode OCTOPUS : les huit dimensions pour comprendre globalement

Les écrits professionnels

Les principaux documents utilisés sans l'entreprise : compte rendu, procès-verbal, rapport, note de service, correspondance

Méthodologie du rapport

Le langage professionnel : les indices de lisibilité

Mode d'évaluation : Contrôle continu 30%+ examen final 70%

Références

FAYET, M., COMMEIGNES, J.D., *Rédiger des rapports efficaces* (4ème édition), Dunod, 2009.

Synthèse : mode d'emploi, (3ème édition), Dunod, 2008.

Méthodes de communication écrite et orale, Dunod, 2007.

MAINGUENEAU, D, 1998, Analyser les textes de communication, Paris, Dunod.

MAINGUENEAU, D, 1998, Les termes clés de l'analyse de discours, Paris, Seuil.

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 03

Intitulé de l'UE :

Intitulé de la matière : Méthodologie du projet

Objectifs de l'enseignement

A l'issue de cette formation, l'étudiant sera en mesure de s'approprier, outre la rigueur du travail intellectuel académique, les premiers éléments fondamentaux d'une méthode de recherche initiale : de la conceptualisation d'un sujet de recherche, l'adaptation des méthodes de travail (exploration, documentation, recherche proprement dite), la rédaction.

Connaissances préalables recommandées

-Avoir des connaissances en didactique

-Savoir utiliser un ordinateur, savoir rechercher une information,

Contenu de la matière

-Définition du projet:

-Nature du projet

-Objectifs de la recherche

-Le processus de la recherche :

-Les pré-requis

-Démarche : de la problématique aux résultats

-Approches dans la recherche : qualitative, quantitatives

-La planification : équilibre objectifs, moyens, temps

-Organisation d'une recherche :

-Le choix du sujet

-Techniques de la fiche de lecture

-Le corpus

-La problématique

-Les composantes du plan

-La recherche bibliographique

Mode d'évaluation

En examen final (70%) et en contrôle continu (30%) (TD+séminaire, projet, stage, exposé, travail personnel, travaux d'atelier)

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 03

Intitulé de l'UE : fondamentale

Intitulé de la matière : linguistique de terrain

Coeff :03

Crédit :6

Objectifs de l'enseignement : amener les formés à découvrir et à exploiter des outils d'investigation de la recherche afin de les réinvestir dans leurs projets d'études.

Connaissances préalables recommandées: des connaissances acquises en méthodologie (en parcours de licence) ; une maîtrise relative des outils informatiques.

Contenu de la matière :

- L'observation systématique
- Démarches quantitatives/qualitatives

- Les recherches basées sur les statistiques : enquêtes et questionnaires
- Les méthodes expérimentales
- Les études sur archives
- Le choix des méthodes
- Etudes de cas

Mode d'évaluation : contrôle continu 30% + contrôle final 70 %

Référence

CALVET (L-J), 1999, L'enquête sociolinguistique. Editions L'Harmattan, Paris
 BLANCHET (Ph), 2002, Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique). Rennes, Presses universitaires de Rennes
 CHAUDENSON (R), 2000, Grille d'analyse des situations linguistiques, Paris, Didier Erudition
 RAKOTOTMALALA (D), 2004, Le partenariat des langues dans l'espace francophone : description, analyse, gestion. Edition L'Harmattan
 GIGLIOLI, P. P. Ed (1982): Language and Social Context. Penguin Modern Sociology Readings.
 HUDELSON, S. (1991): EFL PIT CORDER, S. (1985) : Introducing Applied Linguistics- Ed1, Penguin Books Teaching and Children. In: Forum. (1991).US Information Agency Washington D.C.5-6.

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 03

Intitulé de l'UE : fondamentale

Intitulé de la matière : Phonétique corrective

Objectifs de l'enseignement

On opte pour une discipline qui étudie les sons de la langue française de point de vue de leur production et de leur réception en traitant (Phonétique auditive/ Phonétique articulatoire/ Phonétique acoustique/ Constitution des voyelles et des consonnes)

Programme :

- Connaître les problèmes de la norme et du modèle de prononciation à enseigner
- Distinguer les différentes formes d'écart vis-à-vis de modèles de prononciation normés (français standard, standardisé)
- Prendre en compte ces problèmes lors du processus d'acquisition de la langue étrangère
- Identifier les étapes transitoires de l'acquisition linguistique
- Connaître les techniques et méthodes de remédiation phonétique
- Réaliser différents outils de remédiation phonétique adaptés en fonction du public visé

Mode d'évaluation : examen+ travaux personnels (évaluation continue)

Références

Vaissière, Jacqueline (2006). La Phonétique. Paris : Presses Universitaires de France (P.U.F.), collection Que Sais-Je, 125 p.
 Landercy, Albert et Renard, Raymond (1977). Eléments de Phonétique. Bruxelles : Didier, 270 p.
 Derivery, Nicole (1997). La Phonétique du Français. Paris : Seuil, 62 p.

Sitographie :

<http://www.linguistes.com/phonetique/phon.html>
<http://post.queensu/~lessardg/Cours/215/chap2.html>

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 03

Intitulé de l'UE F:

Intitulé de la matière : Psycholinguistique

Coefficients :01

Crédits : 01

Objectif:

Le cours « Psycholinguistique » a pour objectif de réunir des chercheurs qui mettent à contribution la langue française pour explorer ces différents versants de l'activité langagière. Les recherches concerneront la langue française, notamment lorsqu'elle est susceptible de mettre en évidence des aspects particuliers du traitement ou du développement, par la comparaison avec d'autres langues ou par les phénomènes linguistiques qui en sont spécifiques.

Connaissances préalables recommandées : Connaître la linguistique française

Contenu :

- ▶ Acquisition de L1;
- ▶ Acquisition de L2 ;
- ▶ Analyses du discours
- ▶ Analyses pragmatiques ;
- ▶ Aphasie ;
- ▶ Bases cérébrales du traitement du langage ;
- ▶ Bilinguisme ;

Mode d'évaluation :

Examen final
Control continu

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 03

Intitulé de l'UE :

Intitulé de la matière : linguistique et informatique

Objectif :

La linguistique informatique et le traitement automatique des langues (TAL) désignent l'application de programmes et techniques informatiques à tous les aspects du langage humain depuis la reconnaissance de la parole jusqu'à l'analyse sémantique du contenu d'un texte. Il s'agit à la fois d'un domaine technologique et d'un domaine de recherche.

Le domaine *technologique* est organisé autour d'un certain nombre d'applications, dont les plus connues sont la traduction automatique (historiquement la première application, dès les années 1950), la correction orthographique, la recherche d'information, le résumé de texte, la génération de texte, la synthèse de la parole, la reconnaissance vocale.

Du point de vue de la *recherche*, la linguistique informatique s'appuie sur des résultats en linguistique formelle (mathématique), en informatique fondamentale, et en ingénierie.

Connaissances préalables recommandées :

- Les notions de base en linguistique française

Contenu

Linguistique et informatique : une longue histoire
Exemple d'outils de linguistique computationnelle
Linguistique computationnelle
Niveaux d'analyse de la langue
Modèles informatiques et mathématiques en linguistique
Un classique: grammaire générative et langages formels
Logique et grammaire : un lien naturel et traditionnel

Mode d'évaluation :

Examen final
Control continu

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 03

Intitulé de l'UE :

Intitulé de la matière : Littérature et interculturelité

Objectifs de l'enseignement

A l'issue de cet enseignement l'étudiant sera capable d'acquérir la notion de dimension interculturelle pour en faire l'expérience pratique en classe.

Connaissances préalables recommandées :

- Les notions de base sur l'enseignement de la littérature.
- Des concepts clés sur l'interculturel.

Contenu de la matière :

- Repérer les différentes relations : texte/culture, texte/lecture, culturel/interculturel.
- Appliquer différentes approches des textes littéraires et des pratiques interculturelles relevant de ces supports.

Mode d'évaluation :

En examen final (50%) et en contrôle continu (50%) (TD+séminaire, projet, stage, exposé, travail personnel, travaux d'atelier)

Références :

ABDALLAH-PRETCEILLE Martine, Vers une pédagogie interculturelle, Paris, Anthropos, 1996, 212 p.
CLANET Claude, L'interculturel – Introduction aux approches interculturelles en éducation et en sciences humaines, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1993, 236 p.
DEMORGON Jacques, LIPIANSKI Edmond-Marc, Guide de l'interculturel en formation
Paris : Retz, 1999, 347 p.
LADMIRAL J. R. et LIPIANSKY E. M., La communication interculturelle, Paris, A. Colin, 1989.
KERBRAT-ORRECHIONI, C. (2000). Les actes de langage dans une perspective interculturelle, Perspectives interculturelles sur l'interaction, V. Traverso (dir.), Lyon, PUL, 75-92.
TRAVERSO, V. (Éd.) (2000) : Perspectives interculturelles sur l'interaction, Lyon, pul

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 03

Intitulé de l'UE :

Intitulé de la matière : législation

Objectifs de l'enseignement :

A l'issue de cet enseignement l'étudiant sera capable de connaître le législateur scolaire et national

Connaissances préalables recommandées

- Maîtriser la langue française

Contenu de la matière :

La législation scolaire

La réglementation de l'éducation nationale.

Références

CASPAR, P, Le concept d'ingénierie éducative, les cahiers du CEFI, N° 8, 1984.
DE PERRETI, A, L', A, L'ingénierie en citations et situations, recherches et formation, N° 16, juin 1994, PP, 125-144.
JOBERT, G, L'ingénierie de la formation, Education permanente, N° 81, Déc. 1985.
MEIGNANT, A, Manager la formation, paris : liaison, 4^{ème} Ed. 1997.
MINET, F, L'analyse de l'activité et la formation des compétences, paris, L'Harmattan ; 1995.

Intitulé du Master : sciences du langage

Semestre : 03

Intitulé de l'UE : transversale

Intitulé de la matière : Les TICE

Objectifs de l'enseignement

Au terme de l'UET TIC, l'étudiant sera capable de

-acquérir un ensemble de pratiques et de savoirs qui seront nécessaires dans la pratique quotidienne du domaine en question. Le programme des TIC s'inscrit dans des pratiques de l'outil. L'ordinateur est approché comme un moyen, un vecteur afin de réaliser des projets.

-maîtriser l'utilisation des fonctionnalités des TIC dans la confection de documents spécifiques au commerce (factures, écritures diverses, graphes, projection, etc.) et leurs présentations (support papier, animation en power point, dépliant, etc.)

Connaissances préalables recommandées

Les connaissances requises ont été vues en 1^{er} et 2^{ème} semestre. Familiarisation avec l'outil : clavier, souris, notions basiques du traitement de texte.

Contenu de la matière

-Rappel et acquisition des fonctionnalités du traitement de texte word.

-Approfondissement de la maîtrise du traitement de texte (présentation diverses, etc.

Mode d'évaluation :

En contrôle continu (30%) et en examen pratique (70%)

Références

<http://www.educnet.education.fr/texte>

Centre Universitaire Ahmed Zabana de Relizane



Institut des Lettres et des Langues

Département de français

LA MISE EN PAGE DU MEMOIRE DE MASTER

*Un document qui présente les consignes formelles relatives à la
rédaction du mémoire de master ainsi que les procédures
pédagogiques et les formalités administratives à suivre*

Version revue et augmentée

Auteur
M.TIOUIDIOUINE Abdelouahid

Année universitaire 2018- 2019

Document téléchargeable à partir du lien :

<https://masterfleicpc.jimdo.com/avant-projet-et-m%C3%A9moire-master/>

AVANT-PROPOS

Ce document s'adresse aux enseignants et aux étudiants du département de français du Centre Universitaire Ahmed Zabana de Relizane.

Il vise à sérier, d'une manière claire et accessible, les principales recommandations destinées à la rédaction d'un mémoire de master sur le plan de la mise en page, c'est-à-dire les consignes de forme ainsi que les procédures pédagogiques et les formalités administratives et juridiques dont les étudiants doivent s'y conformer.

Des exemples concrets, des illustrations et des captures d'écran du traitement de texte Word (version 2010) aideront les étudiants à mieux suivre les étapes d'une consigne afin de mieux rédiger leur avant –projet puis leur mémoire de master.

Pour le cas des consignes qui font l'objet de controverses, nous avons préféré la consigne la plus citée, dans le cas d'une instruction où la majorité des méthodologues sont d'accord. Dans le cas contraire, nous avons opté pour la présentation des deux recommandations.

M.TIOUIDIOUINE Abdelouahid

TABLE DES MATIERES

1. STRUCTURE ET PRESENTATION DU MEMOIRE.....	1
1.1. Structure du mémoire	1
1.2. Pages liminaires.....	2
1.2.1. Page de titre	4
1.2.2. Résumés	4
1.2.3. Table des matières.....	4
1.3. Tableaux et figures	5
1.4. Références	7
1.4.1. Référencer un ouvrage scientifique.....	7
1.4.2. Référencer un article scientifique	8
1.4.3. Référencer une thèse ou un mémoire	8
1.5. Bibliographie / sitographie	9
1.6. Annexes	10
1.7. Citations.....	11
1.7.1. Citation courte :	11
1.7.2. Citation longue	12
1.7.3. Paraphrase	13
1.7.4. Référence répétée	13
2. REGLES TYPOGRAPHIQUES	14
2.1. Police de caractères et sa taille	14
2.2. Titres et sous-titres.....	14
2.3. Pagination	15
2.4. Marges et reliure.....	16
2.5. Notes de bas de page	17
2.6. Formation des paragraphes.....	18
2.7. Mise en forme du paragraphe	19
3. IMPRESSION	19
4. NOMBRE DE PAGES.....	19
5. PLAGIAT.....	20
6. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DU DOCUMENT.....	21
6.1. Ouvrages imprimés	21
6.2. Documents électroniques	21
7. ANNEXES DU DOCUMENT	22

1. STRUCTURE ET PRESENTATION DU MEMOIRE

1.1 Structure du mémoire

- Le mémoire se compose des parties suivantes :
 - a. pages liminaires
 - b. introduction générale
 - c. partie théorique (revue de littérature)
 - d. partie pratique (méthodologie)
 - e. conclusion générale
 - f. bibliographie
 - g. annexes

Corps du
mémoire

Structure du mémoire	Contenu et rôle	Statut	Nombre de pages	Remarques
Pages liminaires	1. Page de titre	obligatoire	01	
	2. 2 ^{ème} page de titre	obligatoire	01	
	3. Dédicace	facultative	01	
	4. Résumés + 05 mots-clés (français / arabe / anglais)	obligatoire	01	
	5. Remerciements	facultative	01	
	6. Table des matières	obligatoire	01	
	7. Liste des figures	obligatoire	01	
	8. Liste des tableaux	obligatoire	01	
	9. Liste des abréviations et des sigles	si leur nombre dépasse 03	01	
Introduction générale	a. Annonce du thème b. Formulation du sujet c. Les motivations personnelles et professionnelles liées au choix du sujet d. La problématique e. Les hypothèses f. La méthodologie g. Plan de développement	obligatoire	environ 02 à trois pages	il s'agit de reformuler et de développer les parties indiquées (ci-joint) dans l'avant-projet du mémoire
Partie théorique (revue de littérature)	a. Définir et présenter des concepts essentiels b. Synthétiser les sources et les relier avec le sujet de recherche	obligatoire	une dizaine de pages	
Partie pratique (méthodologie)	a. Employer une recherche documentaire	selon le sujet de recherche	une vingtaine de pages	
	b. Mener une enquête quantitative (questionnaire)	selon le sujet de recherche		
	c. Mener une enquête qualitative (observation participative, entretien-semi-directif,...)	selon le sujet de recherche		
	d. recueillir les données	obligatoire		
	e. interpréter les résultats	obligatoire		
conclusion générale	a. Retour sur les points importants	obligatoire	environ 02 à trois pages	
	b. Confirmation ou infirmation des hypothèses			
	c. Ouverture			
Bibliographie	a. référence bibliographiques	obligatoire		
	b. références sitographiques			
Annexes	a. dresser une liste de documents importants pour la compréhension du sujet de recherche (carte, image, grille, questionnaire, guide d'entretien,...)	selon le sujet de recherche		

1.2 Pages liminaires

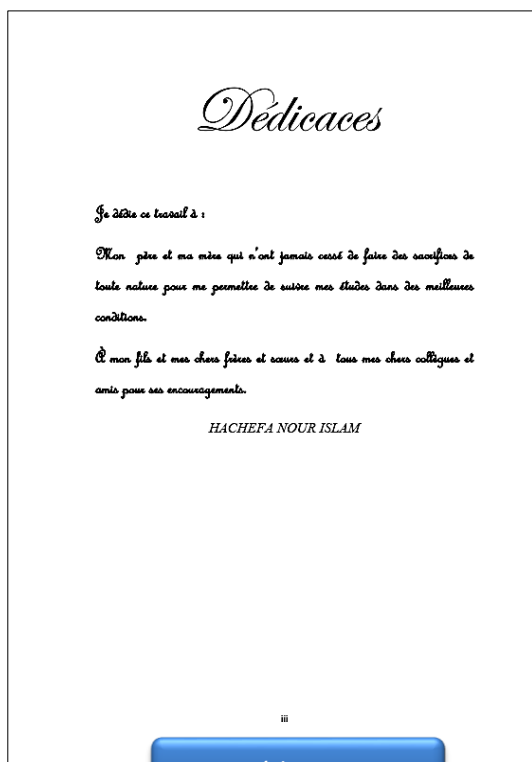
- Les pages liminaires sont placées avant le début du texte du mémoire. Elles sont paginées en chiffres romains minuscules.



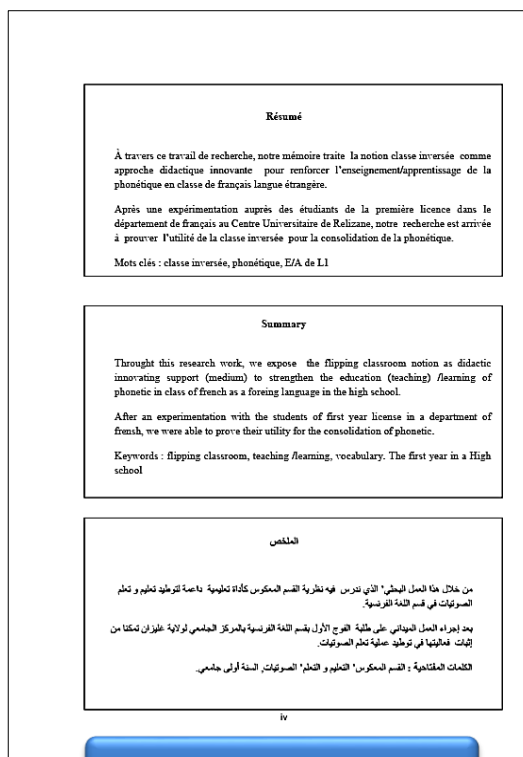
Page de titre



2ème page de titre



Dédicaces



Résumés en trois langues

Remerciements

À notre cher encadreur :

Monsieur Abdelouahid TIOUIDIOUINE

À tous nos enseignants du département de français :

Un remerciement particulier et sincère pour tous vos efforts fournis.

Vous serez toujours et éternellement présents. Que ce travail soit un témoignage de ma gratitude et mon profond respect.

HACHEFA NOUR ISLAM

Remerciements

Table des matières

INTRODUCTION GÉNÉRALE :	1
1. Un aperçu historique :	6
2. Le concept :	8
3. Revue des recherches sur la classe inversée :	12
4. Concept de classes inversées par Marcel Lebrun :	14
5. Conclusion partielle :	22
1. La classe inversée pour atteindre les objectifs d'apprentissage :	24
1.1. La stratégie de ciblage des objets d'apprentissage :	25
1.2. La stratégie de la promotion d'un apprentissage actif et en profondeur :	25
2. Les aspects positifs de la classe inversée :	25
2.1. Personnalisation des apprentissages :	25
2.2. Changement des relations des professeur-élèves :	26
2.3. Augmentation de la motivation des apprenants :	26
2.4. Développement des compétences sociales et numériques des apprenants :	27
2.5. La perspective actionnelle dans l'enseignement des langues :	27
3. La critique de la classe inversée :	28
3.1. Le problème des apprenants sceptiques :	28
3.2. Le problème de l'accès à l'internet :	28
3.3. Le problème de la planification :	28
4. Conclusion partielle :	30
1. Méthodologie de recherche :	32
1.1. Présentation de l'établissement :	32
1.2. Descriptif de la licence de français 2017/2018 :	33
1.3. Choix du module et objectifs :	33
1.4. Le profil du groupe expérimental :	34
2. Observation participante :	34
3. Expérimentation de la classe inversée par l'étudiant chercheur :	35
3.1. Avant le cours :	35
3.1.1. La création du cours pédagogique :	36
3.1.2. L'analyse de l'outil utilisé POWTOON :	36
3.1.3. Choix du cours et objectif :	37
3.2. Pendant le cours :	38
3.2.1. Les activités du cours :	38
3.2.2. Discussion :	39

Table des matières

4. Le questionnaire :	40
4.1. Présentation du questionnaire :	40
4.2. L'interprétation des résultats du questionnaire :	41
4.2.1. Le genre des étudiants questionnés :	41
4.2.2. L'accès à l'internet :	42
4.2.3. Changement des habitudes d'études des étudiants en classe inversée :	43
4.2.4. La charge de travail en classe inversée :	44
4.2.5. La diffusion des cours inversés via le groupe FACEBOOK :	45
4.2.6. La clarté des explications présentées dans les vidéos de notre cours inversée :	46
4.2.7. La durée des vidéos de notre cours inversé :	48
4.2.8. L'utilité de regarder les vidéos avant le cours :	49
4.2.9. Le visionnage des vidéos suggérées avant de venir en classe :	50
4.2.10. Consécration le temps de classe à la pratique :	51
4.2.11. La méthode d'enseignement utilisée dans le cours :	52
4.2.12. Le suivi d'autres cours en mode classe inversée :	53
4.2.13. Les points forts de la classe inversée, selon les étudiants :	54
5. L'entretien :	54
5.1. Guide de l'entretien utilisé pour les interviews :	55
5.1.1. Présentation du projet à l'interviewé :	55
5.1.2. Question de déclenchement :	56
5.1.3. Suite de l'entretien :	56
5.1.4. Questions ouvertes de clôture :	56
5.2. Bilan de l'analyse des entretiens :	56
6. Conclusion partielle :	59
CONCLUSION GÉNÉRALE :	61
Bibliographie :	76
Sténographie :	77
Annexes :	76

Table des matières (suite)

Liste des figures

Figure 1 : Taxonomie révisée de Bloom :	10
Figure 2 : Niveau 1 des classes inversées :	15
Figure 3 : Repositionnement des espaces-temps traditionnels de l'enseigner-apprendre par les classes inversées :	16
Figure 4 : Niveau 2 des classes inversées :	17
Figure 5 : Niveau 3 des classes inversées :	18
Figure 6 : Schéma de l'insertion des classes inversées :	19
Figure 7 : Schéma de 4 temps d'événement d'apprentissage des classes inversées :	20
Figure 8 : Le cycle de Kolb et événement d'apprentissage mobilisés dans les classes inversées :	21
Figure 9 : Le genre des enquêtes :	42
Figure 10 : L'accès à l'internet :	43
Figure 11 : La charge de travail associée au cours inversé par rapport au modèle traditionnel :	44
Figure 12 : Le groupe FACEBOOK est un bon moyen pour la diffusion des cours :	46
Figure 13 : La clarté des explications présentées dans les vidéos :	47
Figure 14 : La durée consacrée aux vidéos :	48
Figure 15 : L'utilité de regarder les vidéos avant le cours :	49
Figure 16 : Le visionnage des vidéos suggérées avant le cours :	50
Figure 17 : L'utilité de consacrer le temps de classe à la pratique :	51
Figure 18 : Le maintien de la méthode d'enseignement :	52
Figure 19 : Le suivi d'autres cours en mode classe inversée :	53
Figure 20 : ENTRETIEN N° 01 :	56
Figure 21 : ENTRETIEN N° 02 :	57
Figure 22 : ENTRETIEN N° 03 :	57
Figure 23 : ENTRETIEN N° 04 :	57

Liste des figures

Liste des tableaux		Liste des abréviations et des sigles	
Tableau 1 : Les différences entre le modèle traditionnel et la classe inversée d'après Bergmann & Sami (2012: 15)	10	AP (année primaire)	01
Tableau 2 : Le genre des enquêtes	41	C.U.R (Centre universitaire de Relizane)	01
Tableau 3 : L'accès à l'internet	42	T.D (travail dirigé)	02
Tableau 4 : La charge de travail associée au cours inversé par rapport au modèle traditionnel	44	FLÉ (français langue étrangère)	03
Tableau 5 : Le groupe FACEBOOK est un bon moyen pour la diffusion des cours	45	L3 (1 ^{ère} année licence)	33
Tableau 6 : La clarté des explications présentées dans les vidéos	47	UE (Unité d'enseignement)	33
Tableau 7 : La durée consacrée aux vidéos	48	LMD (Licence Master Doctorat)	55
Tableau 8 : L'ordre de regarder les vidéos avant le cours	49		
Tableau 9 : Le visionnage des vidéos suggérées avant le cours	50		
Tableau 10 : L'ordre de consacrer le temps de classe à la pratique	51		
Tableau 11 : La motivation de la méthode d'enseignement	52		
Tableau 12 : La suite d'autres cours en mode classe inversée	53		

Liste des tableaux

Liste des abréviations et des sigles

1.2.1 Page de titre

- Le titre du mémoire présente l'idée principale de façon concise et simple.
- Le titre ne doit pas occuper plus de trois lignes. Si le titre s'étend sur plusieurs lignes, on doit équilibrer celles-ci. Utilisez un titre et un sous-titre
- On doit éviter les abréviations et les termes généraux dans le titre.

1.2.2 Résumés

- Chaque résumé (en français, en anglais et en arabe ne doit pas dépasser 105 mots et contenir 05 mots-clés.
- Les traductions en arabe et en anglais doivent être fidèles au résumé rédigé en français

1.2.3 Table des matières

- La table des matières contient les divisions et subdivisions du document, c'est-à-dire les titres, sous-titres et sections exacts, avec leurs numéros respectifs tels qu'ils figurent dans le mémoire.
- La table des matières est présentée de façon concise, n'incluant que les grandes divisions : trois niveaux suffisent habituellement.
- On n'y indique pas les pages liminaires (dédicace, remerciements, résumés, etc.). On débute avec l'introduction. On inclut les annexes.

- Règle générale, on adopte le même format de présentation des subdivisions que dans le texte principal (c.a.d. polices de caractère, majuscules, caractères gras, soulignement).
- Chaque subdivision comporte le folio (numéro de page) où débute la section.
- Comme on ne peut prévoir quelle page sera assignée à chaque subdivision, on complète la table des matières en dernier.
- L'usage du traitement de texte (exemple Word 2010) est très utile pour rendre compte exactement des titres de chapitres et divisions tels qu'ils apparaissent dans le texte final (explorer dans l'aide fournie avec le logiciel les fonctions « table des matières » et « style de titre »)

(Titre niv.I)	1. LES REPRESENTATIONS	03
	1.1.Définition du mot « représentation »	03
Sous –titre (niv.II)	1.2.Les types de représentations	04
	1.2.1.Les représentations individuelles	04
	1.2.2.Les représentations collectives	05
Section (niv.III)	1.2.3.Les représentations sociales	06

Exemple de titre, sous-titres et section dans une table des matières

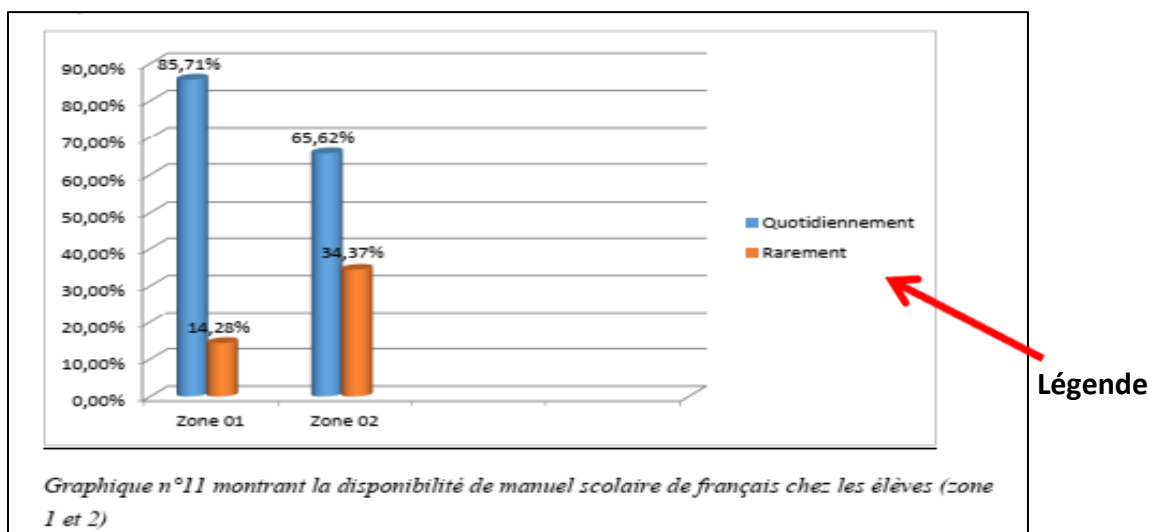
1.3 Tableaux et figures

- Les tableaux et les figures ((diagramme, schéma, photo, graphique, etc.) utilisés par l'étudiant illustrent le contenu du mémoire de l'étudiant. Ils doivent compléter les informations du texte au lieu de les répéter.
- Chaque tableau doit être numéroté selon son ordre de classement dans le mémoire et contenir un titre. L'intitulé est formulé, de préférence, en phrases nominale et rédigé avec une police 12 en gras ou en italique. Ces informations (avec la pagination) doivent apparaître sur la liste des tableaux (voir les pages liminaires)
- Même consigne en ce qui concerne la figure (voir les pages liminaires) La figure doit faire apparaître une légende qui explique le contenu des informations exposées. Il faut indiquer la source si la figure est extraite d'une autre source.
- Utiliser un seul graphique de préférence tout au long de la partie pratique. Un second graphique serait nécessaire en cas de besoin .

Que penses-tu des activités et les textes proposés dans ton livre ?		
Zones	Zone N 01	Zone N02
Attitudes positives	- Utilisation des thèmes d'actualité. - Exercices faciles - Activités motivantes - Le contenu du texte est intéressant	- Les activités sont faciles. - Des textes courts.
Nombre	21	20
Pourcentage	75%	62,5%
Attitudes négatives	- quelques textes sont difficiles à comprendre	- des activités sont difficiles.
Nombre	07	12
Pourcentage	25, %	37,5%

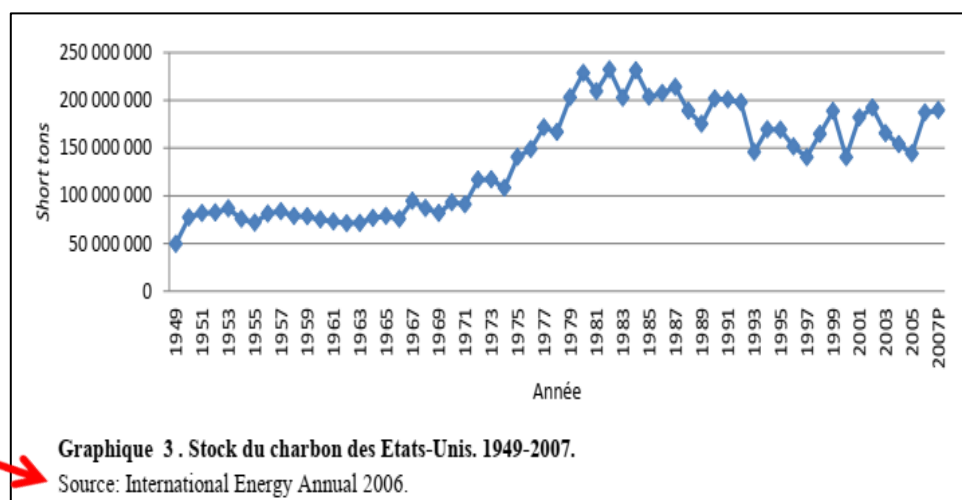
Tableau n°12 montrant les représentations des élèves envers les activités et les textes proposés dans le manuel (zone 1 et 2)

Présentation d'un tableau avec intitulé et n° de classement



Présentation d'une figure avec intitulé, n° de classement et légende

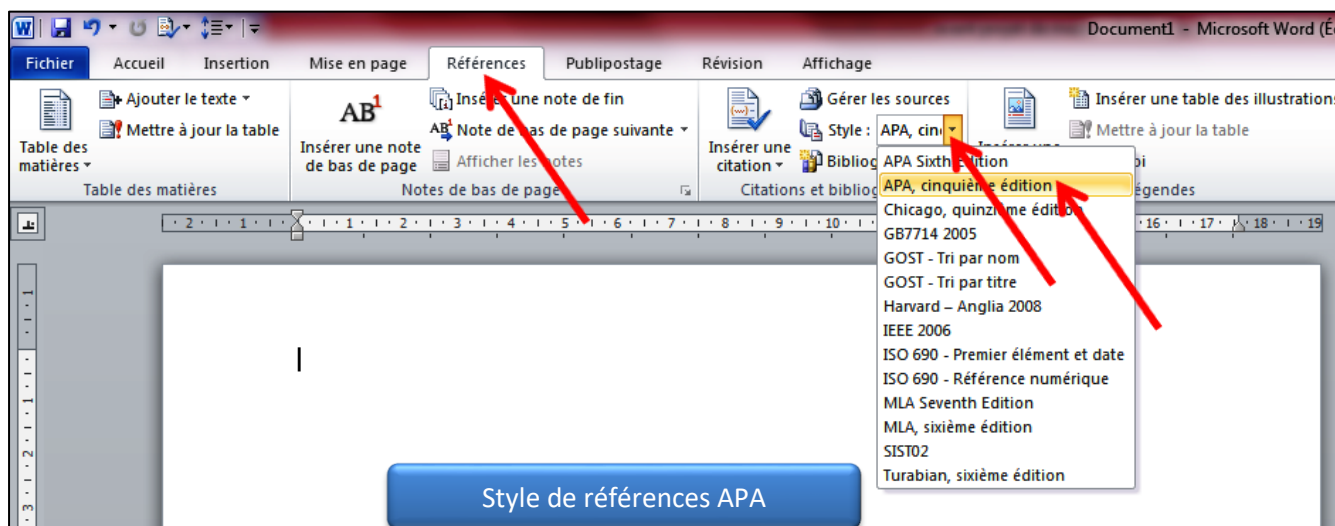
Source de la figure



Présentation d'une figure avec intitulé, n° de classement et source

1.4 Références

- Actuellement, le système auteur-date (anglo-saxon) est le plus en vogue dans les recherches car il est pratique et économique, en espace et en temps. C'est le style de référence APA (American Psychological Association)
- Il existe d'autres styles de référence comme : chicago, GB7714 2005, GOST, ISO 690, MLA,....
- L'étudiant doit choisir un seul style de référence à utiliser pour tout le mémoire.
- Exemple (APA) [voir bouton **Références** de Word et choisir **style**]¹



1.4.1 Référencer un ouvrage scientifique

Modèle (version papier):

Auteur(s). (Année). *Titre: sous-titre.* (Édition). Lieu d'édition: Maison d'édition.

Exemple (version papier):

Lord, I. (2011). *Gestionnaires inspirants : les 10 règles de communication des leaders.* Montréal, Québec: Éditions Logiques, 194 p.

Modèle (version électronique):

Auteur(s). (Année). *Titre: sous-titre.* (Édition). [Format, si nécessaire] Repéré à URL ou DOI

Exemple (version électronique):

Roberts, A. (2006). *Science-fiction.* Repéré à <http://lib.mylibrary.com/Open.aspx?id=47819&loc=&srch=undefined&src=0> (consulté le 01/01/2018)

¹ Nous utilisons le style de référence APA tout au long de ce document

1.4.2 Référencer un article scientifique

Modèle (version papier):

Auteur (s). (Année). *Titre de l'article*. Titre du périodique, Volume(Numéro), Pages d'édition.

Exemple (version papier):

Andujar, E. (2010). *Droits humains et constitutionnalisme moderne*. *Science et esprit*, 62 (2-3, mai-déc.), 237-253.

Modèle (version électronique):

Auteur (s). (Année). *Titre de l'article*. Titre du périodique, Volume (Numéro), Pages. Repéré à DOI ou URL

Exemple (version électronique):

Aubin, D. (2011). *Les facteurs humains : un enjeu d'aujourd'hui pour la sécurité de notre futur*. *Routes et transports*, 40 (2), 16-18. Repéré à <http://reper2.sdm.qc.ca/ipac20/ipac.jsp?session=1313AW55587W4> (consulté le 01/01/2018)

1.4.3 Référencer une thèse ou un mémoire

Modèle :

Auteur. (Année, Mois) *Titre: sous-titre*. Thèse ou Mémoire, Nom de l'université.

Exemple :

Maltais (mai 2009). *L'expérience sensible chez le spectateur : de la physiologie à l'empathie*. Mémoire de master, Université du Québec à Chicoutimi

Modèle (version électronique):

Auteur. (Année, Mois) *Titre: sous-titre*. Thèse ou Mémoire, Nom de l'université. Repéré dans Nom de la base de données (Numéro d'enregistrement) ou URL

Exemple (version électronique):

Lajoie, P.-L. (janvier 2010). *Caractérisation du massif de carbonatite de la mine Niobec sous le niveau 1000 et analyse de la stabilité du pilier de niveau*. Mémoire de master, Université du Québec à Chicoutimi (M1415). Repéré à <https://constellation.uqac.ca/312/> (consulté le 01/01/2018)

1.5 Bibliographie / sitographie ²

- Les documents consultés sont regroupés en deux ensembles et classés par ordre alphabétique : **les documents imprimés** et **les documents électroniques**.

Exemple :

Besse. H. (2009). *Pourquoi apprend-on encore le français en tant que langue étrangère ?*
Dans: *Revue japonaise de didactique du français*, Vol. 4, n. 1, Études didactiques.

Hayane. O. (1989). *L'enseignement de la langue anglaise en Algérie depuis 1962*. Office des Publications Universitaires, Alger.

- La liste des références est dressée par ordre alphabétique des noms d'auteurs, en épelant les noms, y compris les initiales du prénom, lettre par lettre. (ex. : Brouillé précède Brouillette; Beaulieu, C. précède Beaulieu, etc.)
- S'il y a plusieurs ouvrages du même auteur ils sont classés par ordre chronologique.
 - Exemple : Lefrançois, R. (1992) précède Lefrançois, R. (2004), etc.)
- S'il y a plusieurs ouvrages du même auteur publiés la même année, ils sont classés par la première lettre du titre du document et on ajoute une lettre minuscule immédiatement après la date de publication, avant de fermer la parenthèse.
 - Exemple :
 - Cunnane, S. C. (2004a). Metabolic and health implications of moderate ketosis and the ketogenic diet. ...
 - Cunnane, S. C. (2004b). Metabolism of polyunsaturated fatty acids and ketone bodies : An emerging connection. ...

² Des logiciels de gestion des références bibliographiques, tels Zotero ou EndNote, peuvent vous aider dans l'élaboration de votre bibliographie. (Voir sur le net)

1.6 Annexes

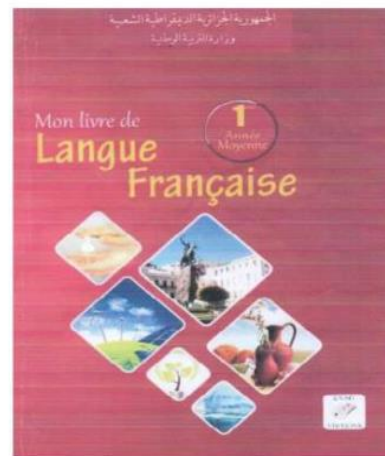
- Les annexes donnent des informations plus détaillées, une explication plus longue des méthodes et techniques résumées dans le texte, la transcription ou la reproduction de documents ainsi que toute information qui n'est pas essentielle à la compréhension du texte principal ;
- Toute annexe doit être annoncée par le texte principal
- Les annexes sont placées après le dernier chapitre, après la bibliographie.
- Elles sont paginées à la suite du texte, encore en chiffres arabes.
- S'il y a plusieurs annexes, elles sont présentées selon leur ordre de mention dans le texte. On leur donne un titre numérique (annexe 1, annexe 2, etc.) selon leur ordre d'apparition, même si elles ont un titre propre.
- Chaque annexe doit commencer sur une nouvelle page.

LES ANNEXES :

Page réservée aux annexes

ANNEXE N°01 :

Le manuel scolaire de français de la 1^{re} AM de deuxième génération (la couverture)



- 31 -

Annexe n°01 suivie de son intitulé

ANNEXE N° 02 : Présentation du manuel scolaire de français des AM(Sommaire)

COMPÉTENCE GLOBALE :
À la fin du 1^{er} palier, dans le respect des valeurs et par la mise en œuvre de compétences transversales, l'élève est capable de comprendre / produire oralement et par écrit, en adéquation avec la situation de communication, des textes explicatifs et des textes prescriptifs.

Projet I : « Afin de célébrer les journées mondiales de la propreté et de l'alimentation, mes camarades et moi élaborerons une brochure pour expliquer comment vivre sainement ».

■ Séquence 1 : J'explique l'importance de se laver correctement

ORAL	ÉCRIT	TEXTES	COMPRÉHENSION	VOCABULAIRE	GRAMMAIRE	CONJUGAISON	ORTHOGRAPHE	ÉVALUATION	RECHERCHE
1. Évaluation de l'impact de la propreté sur la santé.	1. Évaluation de l'impact de la propreté sur la santé.	1. Évaluation de l'impact de la propreté sur la santé.	1. Évaluation de l'impact de la propreté sur la santé.	1. Évaluation de l'impact de la propreté sur la santé.	1. Évaluation de l'impact de la propreté sur la santé.	1. Évaluation de l'impact de la propreté sur la santé.	1. Évaluation de l'impact de la propreté sur la santé.	1. Évaluation de l'impact de la propreté sur la santé.	1. Évaluation de l'impact de la propreté sur la santé.

■ Séquence 2 : J'explique l'importance de manger convenablement

ORAL	ÉCRIT	TEXTES	COMPRÉHENSION	VOCABULAIRE	GRAMMAIRE	CONJUGAISON	ORTHOGRAPHE	ÉVALUATION	RECHERCHE
2. Évaluation de l'impact de la nutrition sur la santé.	2. Évaluation de l'impact de la nutrition sur la santé.	2. Évaluation de l'impact de la nutrition sur la santé.	2. Évaluation de l'impact de la nutrition sur la santé.	2. Évaluation de l'impact de la nutrition sur la santé.	2. Évaluation de l'impact de la nutrition sur la santé.	2. Évaluation de l'impact de la nutrition sur la santé.	2. Évaluation de l'impact de la nutrition sur la santé.	2. Évaluation de l'impact de la nutrition sur la santé.	2. Évaluation de l'impact de la nutrition sur la santé.

■ Séquence 3 : J'explique l'importance de bouger régulièrement

ORAL	ÉCRIT	TEXTES	COMPRÉHENSION	VOCABULAIRE	GRAMMAIRE	CONJUGAISON	ORTHOGRAPHE	ÉVALUATION	RECHERCHE
3. Évaluation de l'impact de l'activité physique sur la santé.	3. Évaluation de l'impact de l'activité physique sur la santé.	3. Évaluation de l'impact de l'activité physique sur la santé.	3. Évaluation de l'impact de l'activité physique sur la santé.	3. Évaluation de l'impact de l'activité physique sur la santé.	3. Évaluation de l'impact de l'activité physique sur la santé.	3. Évaluation de l'impact de l'activité physique sur la santé.	3. Évaluation de l'impact de l'activité physique sur la santé.	3. Évaluation de l'impact de l'activité physique sur la santé.	3. Évaluation de l'impact de l'activité physique sur la santé.

- 32 -

Annexe n°02 suivie de son intitulé

ANNEXE N°03 : le questionnaire adressé aux élèves de 1 AM en langue française (zone urbaine)

Le questionnaire adressé aux élèves de 1 AM en Français ZONE UR

Nom : Belkacem Prénom : Khoudia
Sexe : féminin Age : 12 ans
Redoublant : Oui ☐ Non ☒
Établissement : CEM Ibn Zaidem - Relizane

1- Prends-tu du plaisir à étudier le français ? Pourquoi ?
Oui ☒ Non ☐
Justification du choix : *parce qu'elle est la langue que j'aime beaucoup et elle est facile*

2- Retiens-tu ton manuel de français en classe ?
Questionnaire ☒ pas retenu ☐
Pourquoi ? *pour lire les textes et faire des exercices*

3- Adhère-tu ton livre scolaire de français ?
Oui ☒ Non ☐
Pourquoi ? *pour apprendre la langue française*

- 33 -

Annexe n°03 suivie de son intitulé

1.7 Citations

- L'étudiant est tenu de choisir et d'utiliser un seul type de référence, du début du mémoire jusqu'à la fin.

1.7.1 Citation courte :

- Les références (**nom de l'auteur, année d'édition, numéro de page**) sont indiquées dans le corps du texte, entre parenthèses, avant ou immédiatement après la citation, selon les exemples suivants :

Exemple 1 : « L'enseignement des langues est un problème grave, en Algérie, depuis 1830 » (Hayane, 1989, p11)

Exemple 2 : Selon Hayane (1989, p11) « L'enseignement des langues est un problème grave, en Algérie, depuis 1830 »

Exemple 3 : Hayane (1989, p11) considère l'enseignement des langues comme étant « un problème grave, en Algérie, depuis 1830 »

1.7.2 Citation longue

- Si la citation contient 40 mots et plus (environ trois lignes et plus) la présenter dans un bloc de texte distinct, sans guillemets. Le premier paragraphe de l'extrait présente un retrait de 1,25 cm (0,5 pt.) par rapport au reste du texte. Si l'extrait contient plusieurs paragraphes, la première ligne de chaque paragraphe subséquent a un retrait supplémentaire (i.e. alinéa) de 1,25 cm.
- Si la citation est plus longue (40 mots et plus), elle sera séparée du texte principal :
 - Interligne simple.
 - Taille de police : 10.
 - Marge supplémentaire à gauche et à droite (au moins 1 cm).
 - Pas de guillemets
 - Les coupures à l'intérieur d'une citation se marquent par trois points de suspension dans des crochets : « [...] ».

Exemple :

Nous avons pensé à la nécessité d'intégrer des activités stimulantes qui permettraient aux élèves de prendre la parole en classe sans timidité et de pouvoir communiquer d'une manière sûre. A cet effet, nous avons réfléchi à l'intégration des activités théâtrales comme moyen didactique pour améliorer la compétence orale chez les élèves de 2^{ème} année moyenne. Ce qui renforce notre constat, c'est la position de Mercuzot et Noury (2000, p10) qui affirment que ³:

Le théâtre est l'intersection des langues : langage oral, langage écrit, langage du corps, langage des images. [...] Il s'agit de faire découvrir aux enfants, dans le plaisir du jeu, d'autres manières de manipuler le langage et aussi d'accéder à sa maîtrise. Avec le théâtre, le langage se met « en pratique », avec des situations de communication qui ont un sens pour l'enfant. [...] Au travers des activités théâtrales, les enfants acquièrent des compétences langagières (concernant l'élocution, l'expressivité, la cohérence) et de communication (écouter l'autre, le respecter, savoir et oser prendre la parole, se taire)

1.7.3 Paraphrase

- Paraphraser signifie dire la même chose qu'un auteur avec d'autres mots.
- La paraphrase est très utile et permet d'améliorer la fluidité du travail.
- L'étudiant résume la pensée des différents auteurs en utilisant son propre style. Les différents ouvrages auxquels il s'est référé se trouvent dans la partie « bibliographie » à la fin de son travail
- Par contre, pour éviter le plagiat, il est impératif de faire référence au texte d'où l'information a été tirée.

Exemple :

« L'enseignement des langues est un problème grave en Algérie depuis 1930. Il a toujours été, et est encore, étroitement lié à la politique. L'aspect pédagogique de cet enseignement est resté au second plan et tributaire du contexte politique. »

Source : (Hayane.O. (1989).L'enseignement de la langue anglaise en Algérie depuis 1962. Ed OPU, Alger, p11

- Voici la reformulation d'un étudiant :

Depuis la colonisation française et jusqu'à nos jours, l'enseignement des langues étrangères connaît de graves difficultés dans notre pays, étant donné son imbrication avec la sphère politique. Par conséquent, le côté pédagogique est relégué au second plan. (Hayane, 1989)

1.7.4 Référence répétée

- Lorsqu'un document est cité une première fois, la référence doit être complète. Par la suite, elle peut être abrégée de la manière suivante :

- Si la seconde note est immédiatement consécutive à la première référence du même document :

Ibid., p. 198.

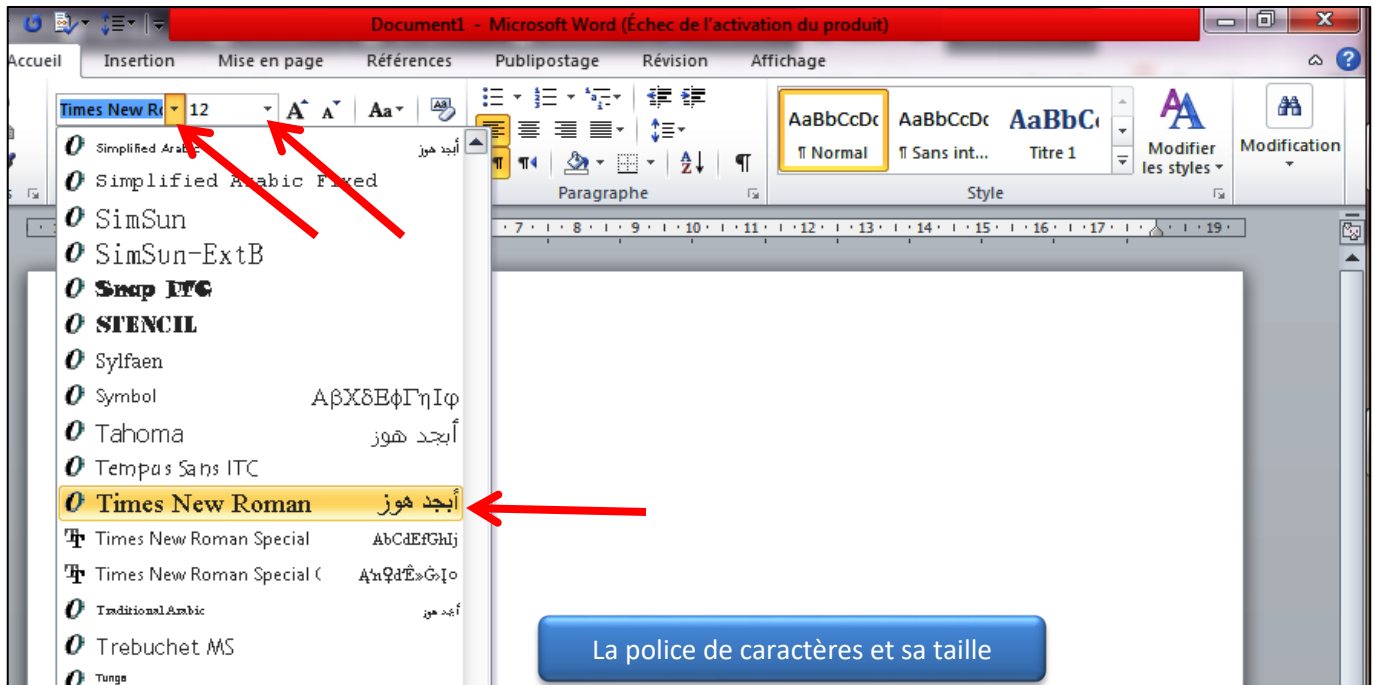
- Si la seconde note n'est pas immédiatement consécutive à la première référence du même document :

Rousseau et Vallerand (2003), op. cit., p. 198.

2. REGLES TYPOGRAPHIQUES

2.1 Police de caractères et sa taille

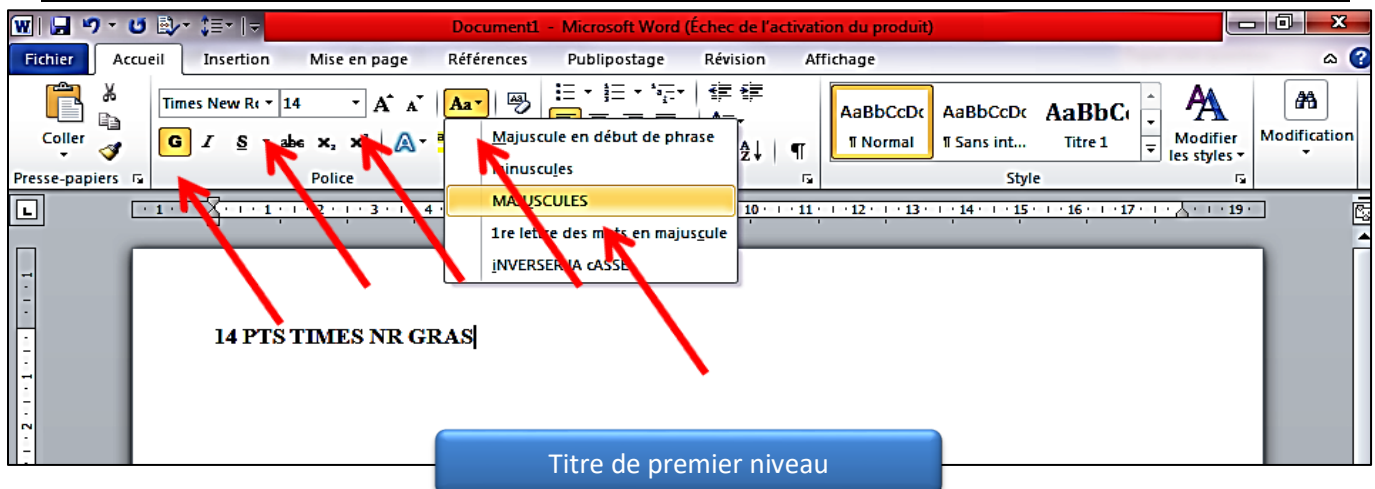
- La police de caractères suivante doit être utilisée dans le document : * Times New Roman 12 pts (pour le texte lui-même)



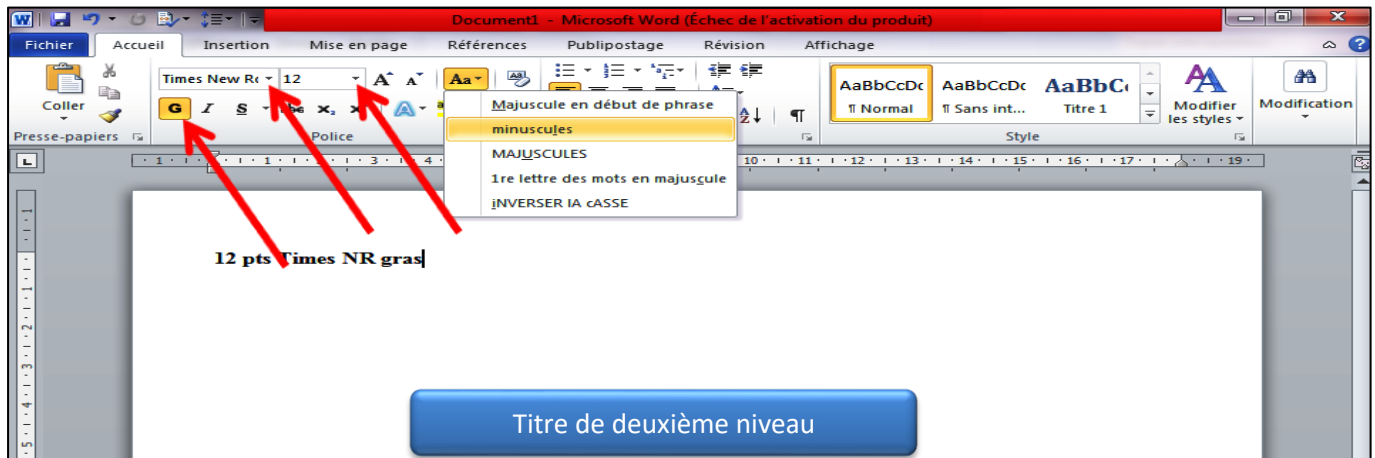
2.2 Titres et sous-titres

- On recommande de s'en tenir à deux niveaux de titres et de numéroté les titres et les sous-titres.
- Les niveaux de titres doivent être distingués par leurs styles propres (majuscules, gras, etc.). Des styles de titres sont proposés dans le modèle Word.
- Les titres des pages liminaires sont centrés, alors que les autres sont alignés à gauche
- Le soulignage est une règle typographique inusitée. Il est donc à proscrire. Pour mettre en évidence dans le texte, on lui préférera les caractères de style gras, italique, ou une combinaison des deux.

Titre de premier niveau	14 PTS TIMES NR GRAS
-------------------------	----------------------

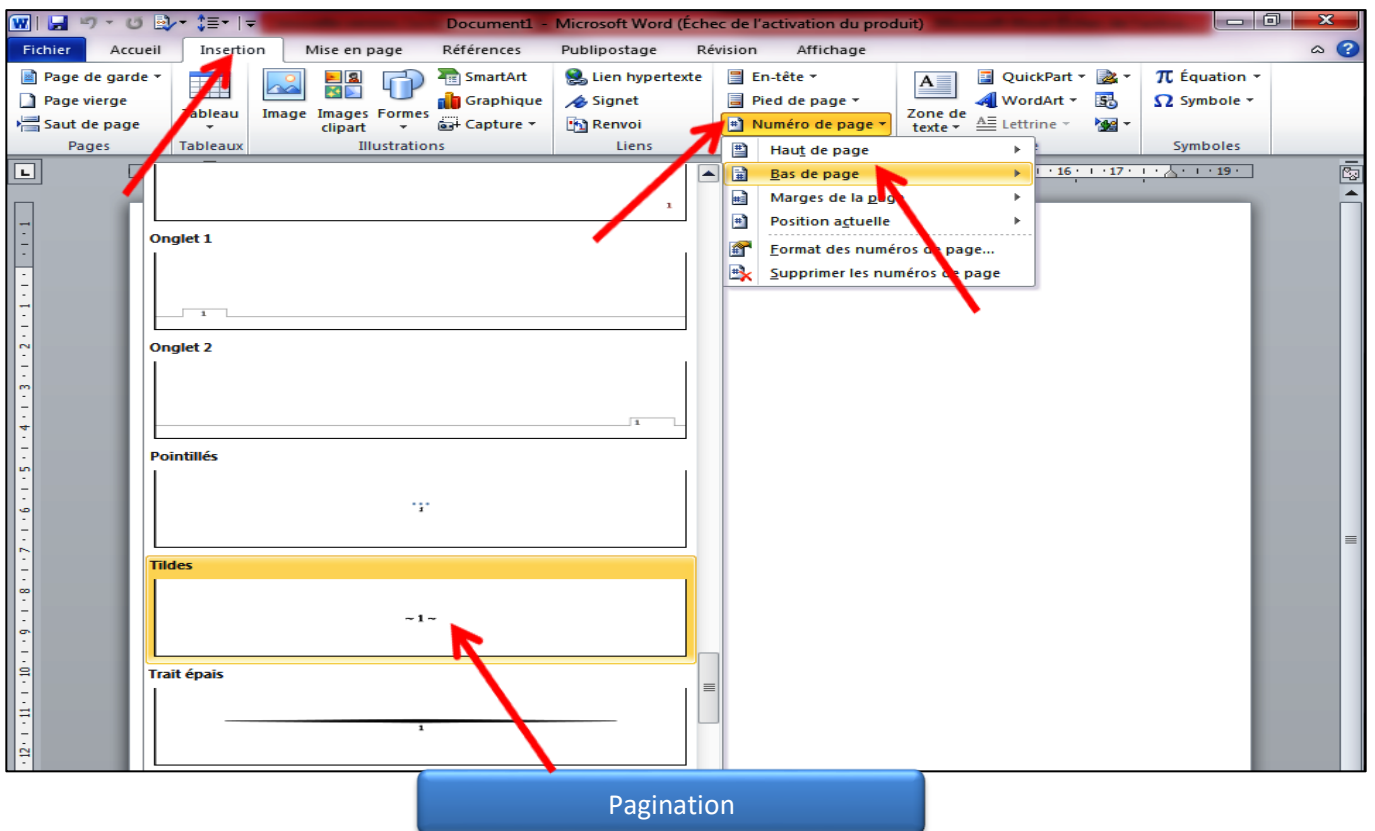


Titre de deuxième niveau	12 pts Times NR gras
--------------------------	----------------------



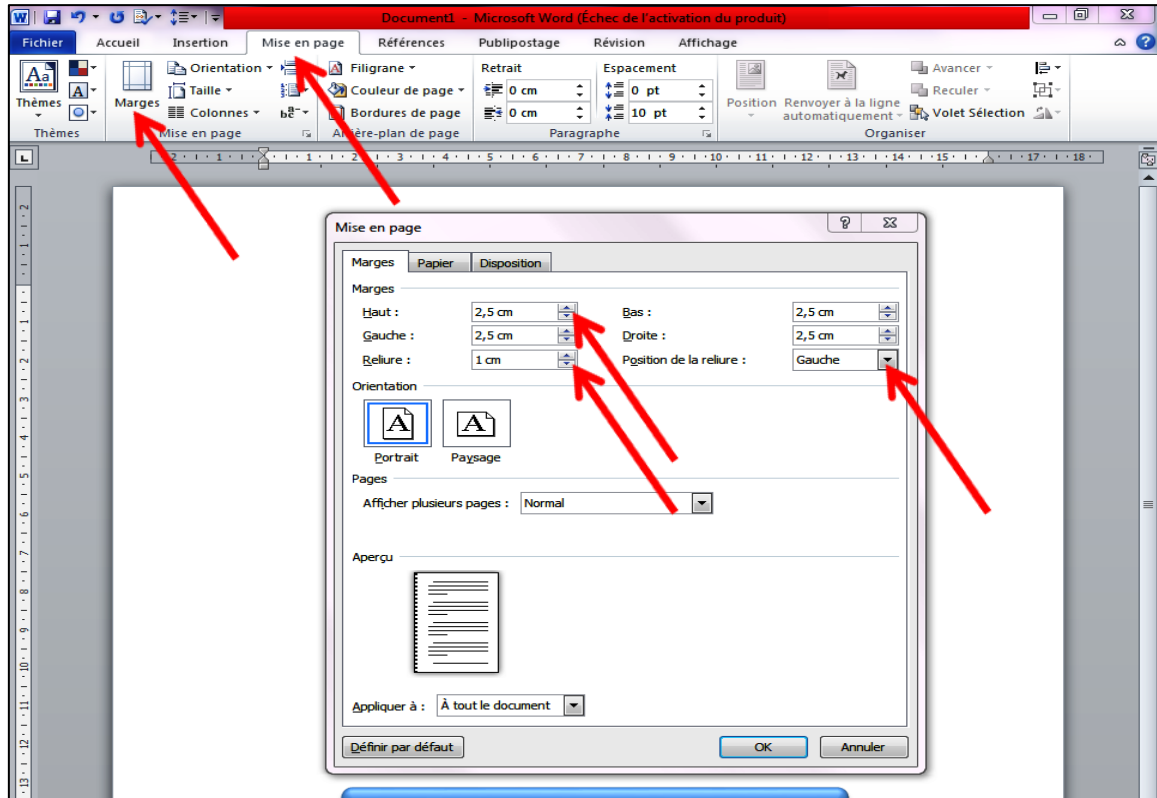
2.3 Pagination

- Les pages liminaires sont paginées en chiffres romains minuscules (ou non paginées)
- Les pages titres sont comptées mais non paginées.
- À partir de l'introduction, la pagination du document se fait en chiffres arabes.
- Les pages de début de chapitre sont comptées mais non paginées.
- On pagine en bas au centre de la page.

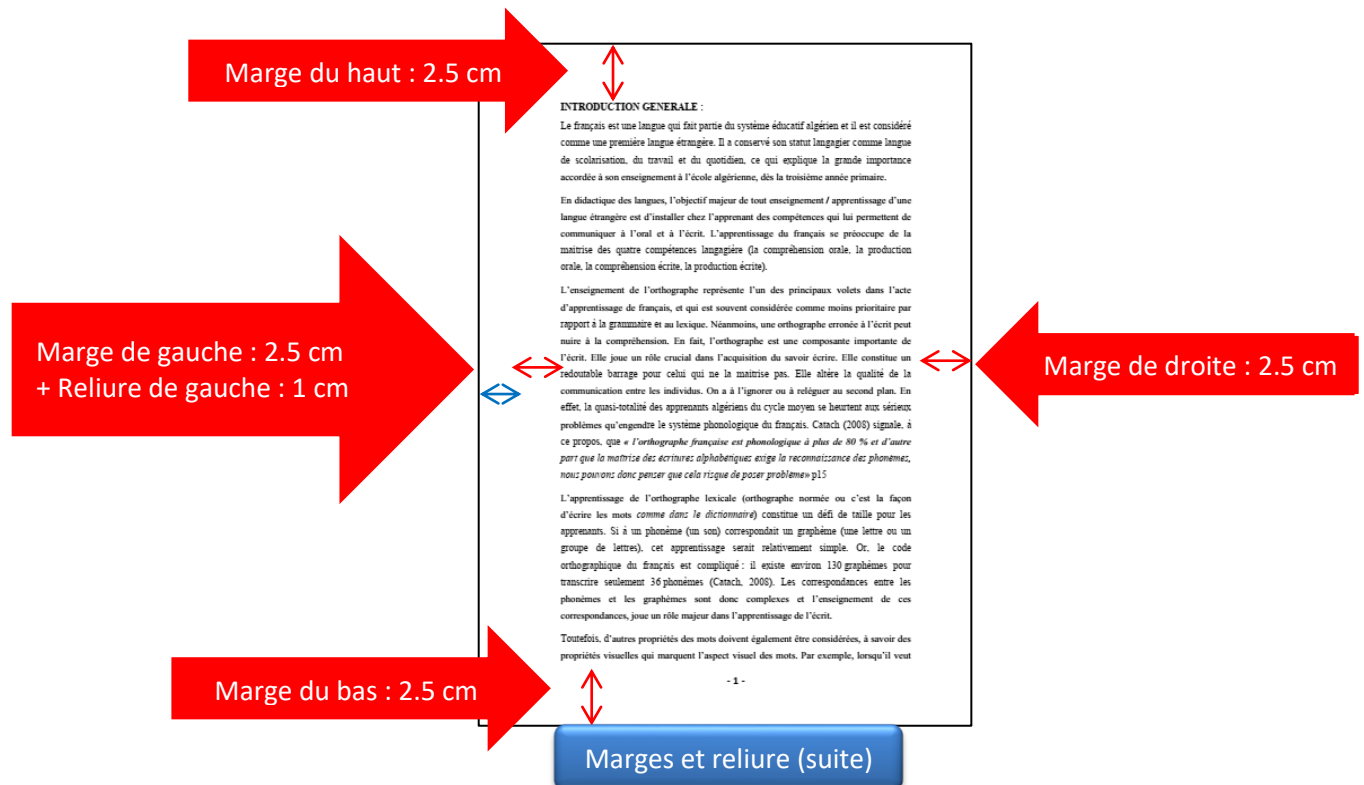


2.4 Marges et reliure

- Les marges à utiliser dans le document sont de 2,5 cm tant en haut et en bas, qu'à l'extérieur et à l'intérieur.
- La reliure est de 01 cm, à gauche

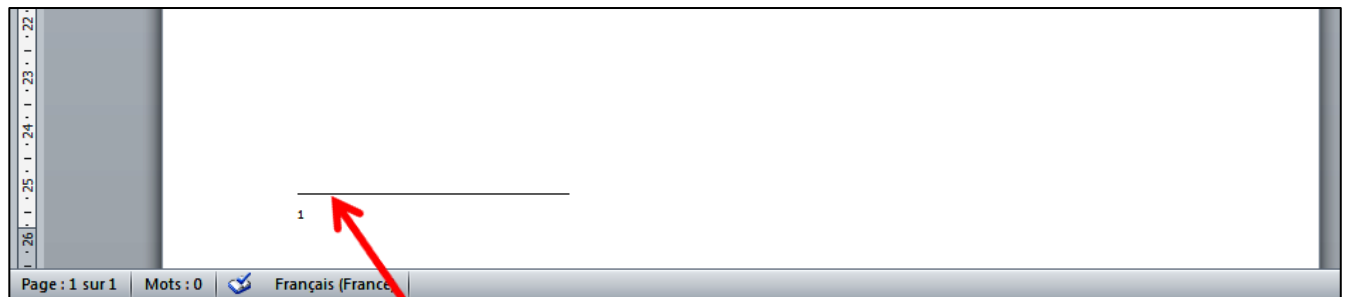
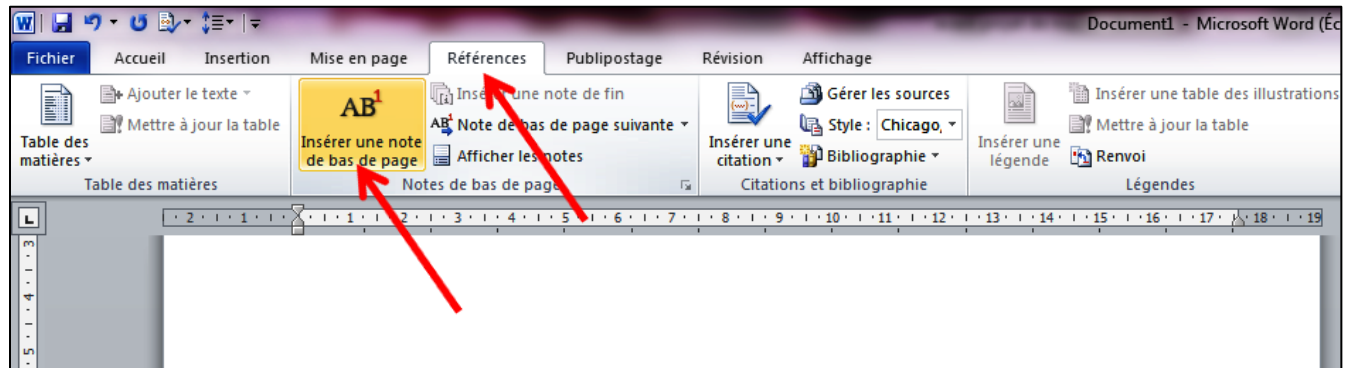


Marges et reliure

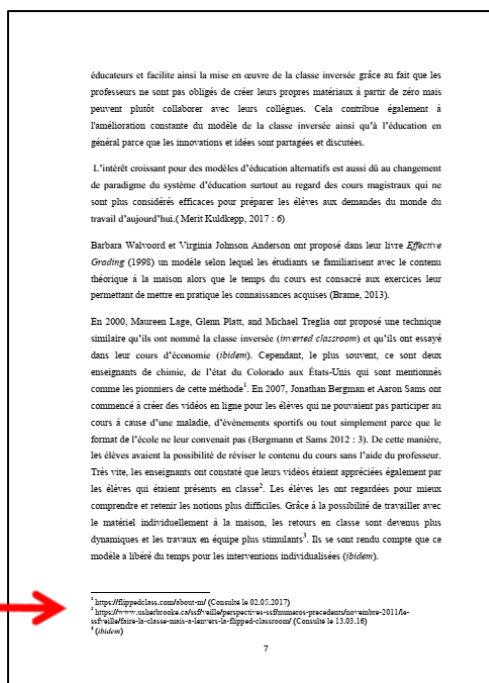


2.5 Notes de bas de page

- Les notes de bas de page se créent automatiquement avec le logiciel Word en utilisant la fonction Référence.
- On utilise une police plus petite que celle du texte : 10 pts dans le cas de Times New Roman.



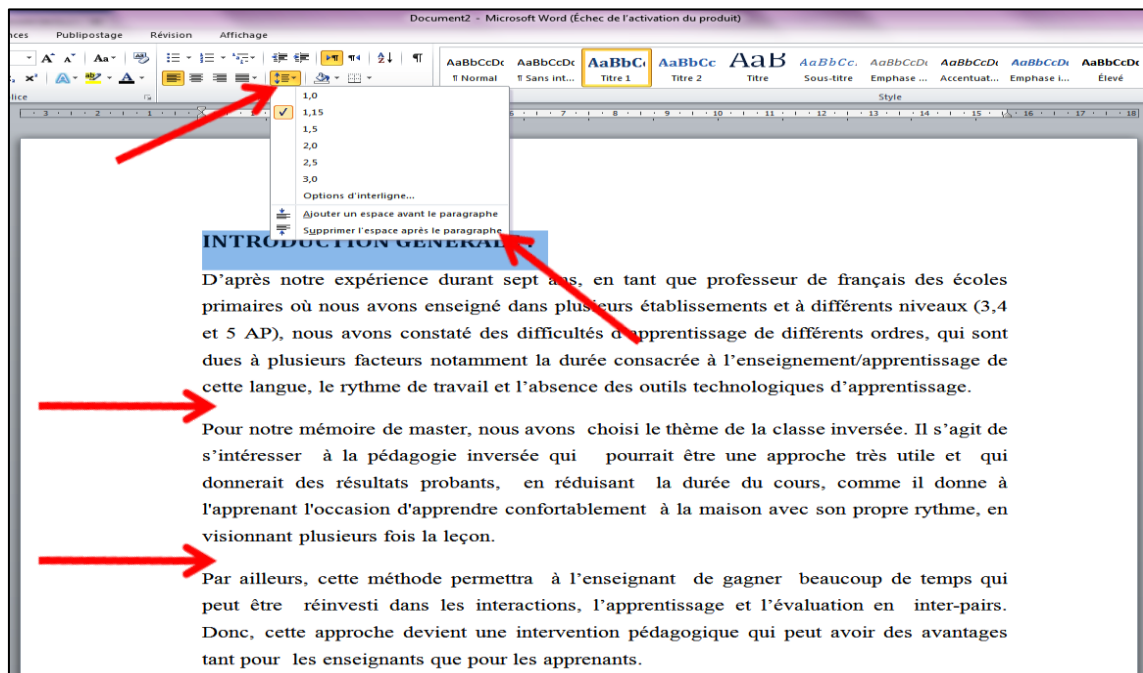
Note de bas de page



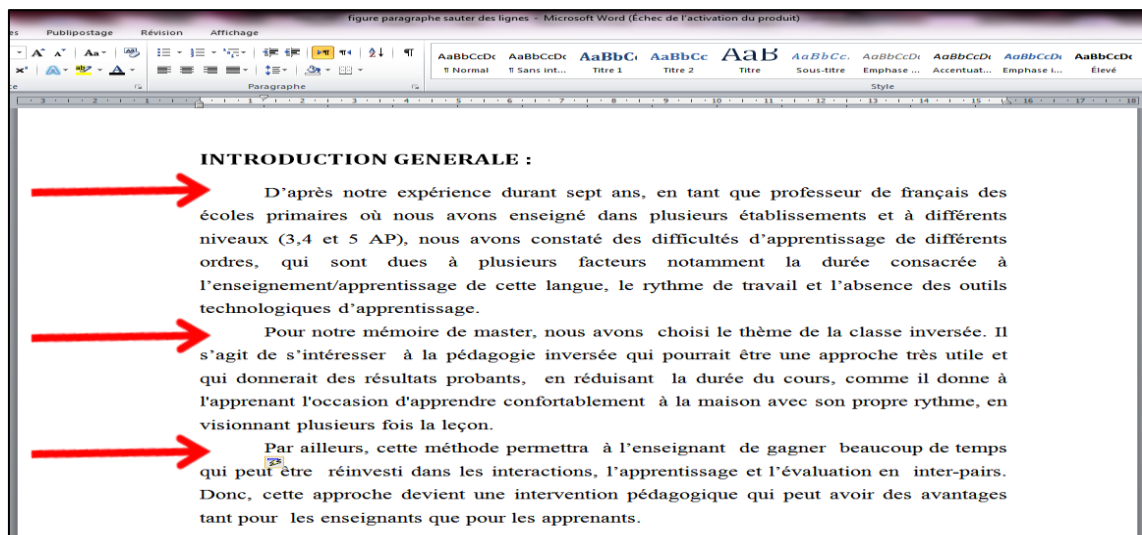
Notes de bas de page (suite)

2.6 Formation des paragraphes

- Pour former un paragraphe, on doit utiliser une seule des deux démarches suivantes :
 - Soit laisser un interligne entre chaque paragraphe (en sélectionnant le texte, en cliquant sur le bouton « interligne et espacement de paragraphes » puis sur la ligne « ajouter un espace après le paragraphe »
 - Soit en laissant un retrait au début de chaque paragraphe (en appuyant sur la touche « tabulation » du clavier



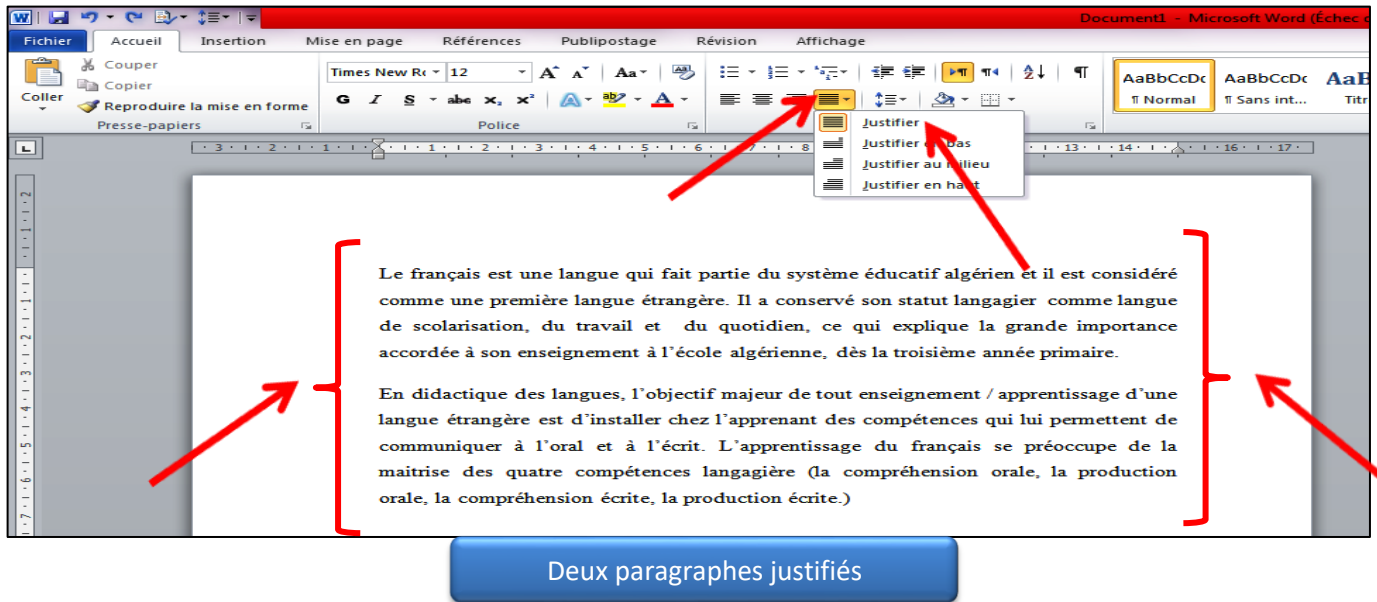
Formation de trois paragraphes en laissant des interlignes



Formation de trois paragraphes en laissant des retraits

2.7 Mise en forme du paragraphe

- Le texte est justifié et à interligne et demi (1,5 pt)
- Le résumé, les notes, la table des matières et les listes des figures et des tableaux requièrent un interligne simple.



3. IMPRESSION

- Avant d'imprimer le mémoire, l'étudiant peut le convertir en PDF. Ainsi, il ne subira aucun changement lors de l'impression
- Avant d'imprimer le mémoire, l'étudiant doit éliminer les fautes d'orthographe ainsi que les fautes typographiques. L'usage d'un correcteur automatique et plusieurs relectures attentives sont nécessaires.
- L'impression du document se fait au recto.
- L'usage de la couleur est tolérée pour les illustrations (figures, graphiques, etc), uniquement si la nécessité l'impose

4. NOMBRE DE PAGES

- L'équipe de formation puis l'ensemble des enseignants du département de français réunis en C.PC au mois de novembre 2018 ont décidé de :
 - Fixer le nombre de pages de la partie théorique à environ dix pages
 - Fixer le nombre de pages de la partie pratique à environ vingt pages

5. PLAGIAT

- Plagier, c'est s'approprier le travail de quelqu'un d'autre et le présenter comme sien.
- Si la citation est un emprunt, la paraphrase une reformulation ou un résumé, le plagiat lui est un vol.
- Pour éviter le plagiat, l'étudiant doit absolument citer ses sources, que ce soit pour une figure, un tableau, une citation ou une paraphrase
- Il existe plusieurs logiciels qui détectent le plagiat, tels PlagScan, plagium, Positeo, Compilatio, turnitin, Plagiarism, Plagrame, ... Après analyse du document, le logiciel anti-plagiat indique le pourcentage de similitudes détectées et propose un rapport dans lequel sont identifiées les sources d'où sont issues ces similitudes

6. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DU DOCUMENT

6.1 Ouvrages imprimés :

Beaud, M. (2006) *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Editions Découverte, Paris

Greuter.M, Gévert.P, Leroy-Terquem.E (2014) *Réussir son mémoire et son rapport de stage*. Editions : L'Etudiant, Paris.

6.2 Documents électroniques :

Bibliothèque de Sciences Po Grenoble (2016) *Rédiger et mettre en forme son mémoire*. Repéré à : **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.**

Couture, M. (2015). *Normes bibliographiques adaptation française des normes de l'APA*. (selon la 6e édition du Publication Manual, 2010), Télé-université.

Repéré à : edu1035.telug.ca/telugDownload.php?file=2015/01/EDU1035_normes_apa_francais.pdf
Consulté le 15/11/2018)

Desaulniers, D. (2015). *Citer selon les normes de l'APA - Guides par discipline*. Université de Montréal. Repéré à

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA> (consulté le 25/11/2017)

Thais. L, Cassar. J.P, Foulon. J, (2005) *Rédaction d'un mémoire de stage ou de projet*. Ecole Polytechnique Universitaire de Lille. Repéré à :

pbil.univ-lyon1.fr/members/mbailly/.../polytechnique_guide_redaction_memoire.pdf (consulté le 06/11/2018)

Tioudiouine, A. (2014) *Cours de Techniques de travail universitaire (T.T.U)*. Centre universitaire Ahmed Zabana de Relizane. Repéré à :

<http://lmdcurtioui.jimdo.com/> (consulté le 28/11/2017)

Université de Sherbrooke (2005) *Guide de rédaction et de présentation des rapports de recherche, du mémoire et de la thèse. Programmes de maîtrise et de doctorat en gérontologie*. (8e édition entièrement refondue.) Repéré à :

https://www.usherbrooke.ca/biblio/...redaction/guide_redaction_gerontologie.pdf (consulté le 18/11/2018)

Université Paris-Diderot Paris 7. (2015) *Guide méthodologique et de rédaction pour les mémoires de Master en Sciences de l'information et de la communication*. Repéré à :

sciences-medias.fr/blogs/wp.../Guide_methodo_masters_SIC_sciences_medias.pdf (consulté le 18/11/2018)

Villeneuve, M. (2014), *Style de citation APA*. - UQAC - Université du Québec à Chicoutimi. Repéré à :

<https://docplayer.fr/1071504-Style-de-citation-apa-nadia-villeneuve-conseillere-en-information-documentaire.html> (consulté le 01/11/2018)

7. ANNEXES DU DOCUMENT

Annexe n° 01: Procédures pédagogiques et formalités administratives et à suivre pour le mémoire de master	23
Annexe n° 02: Page de garde du mémoire de master, en cours au département de français, Institut des lettres et des langues, Centre universitaire Ahmed Zabana de Relizane.	24
Annexe n° 03 : Fiche d'engagement de l'encadrant.....	25
Annexe n° 04 : Fiche de suivi mensuel de l'état d'avancement du mémoire de master, établi par l'encadrant et signé par l'étudiant	26
Annexe n° 05: Autorisation pour le dépôt du mémoire (au niveau du département)	27
Annexe n° 06: Rapport de soutenabilité du mémoire établi par l'encadrant (rapporteur)	28
Annexe n° 07: Rapport de soutenabilité du mémoire établi par les membres du jury	29
Annexe n° 08: Fiche d'évaluation du mémoire (l'écrit) établi par les membres du jury	30
Annexe n° 09: PV de soutenance du mémoire de master établi par les membres du jury	31
Annexe n° 10 : Autorisation pour le dépôt du mémoire (au niveau de la bibliothèque)	32
Annexe n° 11: Arrêté n° 362 du 15 juin fixant les modalités d'élaboration et de soutenance du mémoire de master	33

Annexe n° 01: Procédures pédagogiques et formalités administratives et à suivre pour le mémoire de master

CALENDRIER	PROCEDURES PEDAGOGIQUES ET FORMALITES ADMINISTRATIVES
Semestre 01	
▪ Début octobre	1. Affichage des thèmes de recherche 2. Choix du sujet de recherche par l'étudiant 3. Début d'élaboration de l'avant –projet de master par l'étudiant
▪ Début novembre	1. Choix de l'encadrant par l'étudiant (en concertation avec l'équipe de formation)
Semestre 02	
▪ Début février	1. Remise du premier jet de l'A.P à l'encadrant 2. Evaluation et orientations de l'encadrant
▪ Début mars	1. Remise du second jet de l'A.P à l'encadrant 2. Evaluation et orientations de l'encadrant
▪ Début mai	1. Dépôt de l'étudiant de son A.P au bureau de l'équipe de formation 2. Validation de l'A.P par le chef de spécialité et l'équipe de formation (1 ^{ère} session)
▪ Début juin	1. Validation de l'A.P par le conseil scientifique de l'Institut (1 ^{ère} session)
▪ Mi-juin	1. Début de la rédaction du mémoire de master (des étudiants dont l'A.P est validé en 1 ^{ère} session)
Semestre 03	
▪ Début septembre	1. Suivi de l'état d'avancement du mémoire (des étudiants dont l'A.P est validé en 1 ^{ère} session) 2. Dépôt de l'A.P au bureau de l'équipe de formation (des étudiants dont l'A.P n'a pas été validé ou déposé en 1 ^{ère} session) 3. Validation de l'A.P par le chef de spécialité et l'équipe de formation (2 ^{ème} session)
▪ Début octobre	1. Validation de l'A.P par le conseil scientifique de l'Institut (2 ^{ème} session)
▪ Mi-octobre	1. Début de la rédaction du mémoire de master (des étudiants dont l'A.P est validé en 2 ^{ème} session)
▪ Novembre	1. Suivi de l'état d'avancement du mémoire
▪ Décembre	1. Suivi de l'état d'avancement du mémoire
Semestre 04	
▪ Janvier	1. Suivi de l'état d'avancement du mémoire
▪ Février	1. Suivi de l'état d'avancement du mémoire
▪ Mars	1. Suivi de l'état d'avancement du mémoire
▪ Avril	1. Suivi de l'état d'avancement du mémoire
▪ Début mai	1. Rapport de soutenabilité du mémoire établi par l'encadrant (rapporteur) 2. Autorisation pour le dépôt du mémoire établi par l'encadrant 3. Dépôt des exemplaires du mémoire et des CD par l'étudiant au bureau de l'équipe de formation 4. Désignation des membres des jurys par l'équipe de formation
▪ Mois de mai	1. Evaluation du mémoire par les membres du jury 2. Rapport de soutenabilité du mémoire établi par les membres du jury 3. Fiche d'évaluation du mémoire (l'écrit) établi par les membres du jury
▪ mi-juin	1. Soutenances des mémoires 2. PV de soutenance du mémoire de master établi par les membres du jury 3. Correction des erreurs et prise en compte des observations des membres du jury pour la rédaction de la version finale du mémoire par l'étudiant 4. Dépôt des exemplaires du mémoire et des CD par l'étudiant au niveau de la bibliothèque

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Centre universitaire Ahmed ZABANA-RELIZANE
Institut des lettres et des langues
Département de français



Sujet

TITRE TITRE TITRE TITRE TITRE TITRE TITRE TITRE TITRE
sous-titre sous-titre sous-titre sous-titre sous-titre sous-titre sous-titre sous-titre

Mémoire de master académique

(Parcours :)

Mémoire présenté par :

M/Melle :

Sous la direction de :

M/Mme/Melle :

Membres du jury :

Président : NOM Prénom, Grade

Examineur : NOM Prénom, Grade

Rapporteur (encadrant) : NOM Prénom, Grade

Année universitaire : 2018-2019



Engagement de l'encadreur

Je m'engage moi-même M, Melle, Mme à
prendre en charge les étudiants ci-dessous afin de finaliser leurs mémoires de master durant l'année
universitaire 2018/2019.

Etudiants	Spécialités
1-	
2-	
3-	
4-	
5-	

Notes importantes

- 1- L'encadreur s'engage à assurer le suivi scientifique et méthodologique du mémoire écrit par l'encadré et, ce, durant toute la période allant de l'élaboration du projet, à l'expérimentation et jusqu'au dépôt.
- 2- L'étudiant s'engage à assister aux séances de travail avec son encadreur. Il devra présenter un état d'avancement écrit à son encadreur toutes les semaines.
- 3- L'encadreur est tenu de rédiger un rapport de soutenabilité validant le mémoire de son encadré ou dans d'autres cas déposer un rapport de carence de son encadré
- 4- L'encadreur devra assister son encadré dans la préparation de la présentation orale en vue de la soutenance publique.

L'encadreur

le chef de département



FICHE DE SUIVI MENSUEL

Mois de

Nom et prénom de l'encadreur :

Nom et prénom de l'étudiant (e).....

Spécialité du master :

L'intitulé du sujet

.....
.....

Etat d'avancement :

.....
.....
.....

Remarques sur le travail de l'étudiant (e)

.....
.....
.....
.....

Signature de l'encadreur

Fait à , le : / /

Signature de l'étudiant

Fait à , le : / /

Le chef de spécialité

Le chef de département



Autorisation de dépôt de mémoire de master

DLA ☐

DLE ☐

LC ☐

SDL ☐

Je soussigné(e) , ... , encadreur du

mémoire de l'étudiant.....

.....intitulé :

.....

.....

.....

autorise son dépôt au niveau de l'administration du département de français.

Fait à Relizane le/...../.....

Signature de l'encadreur



Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Centre universitaire Ahmed ZABANA-Relizane
Institut des lettres et des langues
Département de français

Rapport de soutenabilité

Nom et prénom du candidat :

Date et lieu de naissance :

Nom de l'encadreur :

Intitulé du mémoire de fin d'études :

.....

.....

Master:

.....

Avis du rapporteur

RUBRIQUES DU MEMOIRE	APPRECIATIONS				OBSERVATIONS
	Passable	Bien	Très bien	Excellent	
Intitulé du mémoire					
Adéquation mémoire/ spécialité du master					
Protocole méthodologique					
Synthèse personnelle (théorie)					
Analyse du corpus					
Maîtrise de la langue et respect des normes du genre académique : (références, citations, renvois...)					
Apport personnel					
Bibliographie					

Appréciations générales

.....

.....

.....

En tant qu'encadreur, j'autorise l'étudiant (e)

....., à soutenir son mémoire de master.

Composition du jury

Président :

Rapporteur :

Examineur :

Fait à Relizane, le.....

Signature du rapporteur



Rapport du :

1- Président

2- Examineur

DLA ☐ DLE ☐ LC ☐ SDL ☐

Intitulé du mémoire
.....
.....
.....

Je soussigné(e) , ... , membre du jury de
la soutenance de l'étudiant(e)
.....
.....

déclare que
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Conclusion	
L'étudiant (e) pourra soutenir publiquement son mémoire	L'étudiant (e) ne pourra pas soutenir publiquement son mémoire

*Barrez l'une des cases

Fait à Relizane le/...../.....

Membre du jury



Fiche d'évaluation du mémoire de master (l'écrit)

Nom Prénom.....

Nom Prénom.....

Spécialité DLE DLA LC SDL

Membre du jury

Président (e)



Examineur



Intitulé	
Critères d'évaluation	Notation
Présentation du mémoire	04 points
1- Intitulé et thème du mémoire : adéquation avec la spécialité	 / 01pt
2- Le mémoire est mis en forme au traitement de texte, avec le respect de la mise en forme. Les tailles de police sont respectées et le mémoire est paginé	 / 01pt
3- . Respect du protocole méthodologique et maîtrise de la langue	 / 02pts
Connaissances mobilisées	04 points
1- Le traitement de la problématique aborde t-il tous les aspects disciplinaires concernés ?	/ 02pts/
2- Les références bibliographiques sont-elles suffisantes et utilisées à bon escient ?	/ 02pts/
Qualité globale de l'analyse	04 points
1- La démarche est- elle clairement explicitée ?	/ 02pts/
2- La démarche est-elle conforme aux objectifs ?	/ 02pts/
Observations de terrain	02 points
Les outils utilisés sont-ils adaptés ?	/ 01pt/
Les observations du terrain sont-elles pertinentes ?	/ 01pt/
Note finale	/14 points

L'évaluateur (Nom et prénom+ signature)

Le chef de département



Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Centre universitaire Ahmed ZABANA-Relizane
Institut des lettres et des langues
Département de français

PV de soutenance du mémoire de master

L'an deux mille..... et le du mois de, à heures, s'est tenue la soutenance du candidat (e):

Intitulé du mémoire de fin d'études :

.....
Spécialité

.....
Devant le jury composé par les membres suivants :

Le Jury	Nom / Prénom	Grade	Signature
Président			
Rapporteur			
Examineur			

Evaluation du mémoire par le jury

Rubriques du mémoire	(14 pts)	Note
Intitulé et thème du mémoire : adéquation avec la spécialité (1 pts)		
Respect du protocole méthodologique et maîtrise de la langue (3 pts)		
<u>Connaissances mobilisées</u> (4 pts) Le traitement de la problématique aborde-t-il tous les aspects disciplinaires concernés ? Les références bibliographiques sont-elles suffisantes et utilisées à bon escient ?		
<u>Qualité globale de l'analyse</u> La démarche est-elle clairement explicitée ? La démarche est-elle conforme aux objectifs ? (4 pts)		
<u>Observations de terrain</u> Les outils utilisés sont-ils adaptés ? Les observations de terrain sont-elles pertinentes ? (2 pts)		

Prestation orale

Exposé	(3 pts)	Note
Expression orale (articulation, maîtrise de la langue, vocabulaire) (1pt)		
Structure de l'exposé (2pt)		
Esprit de synthèse (1pt)		

Entretien

Débat avec le jury	(3 pts)	Note
Argumentation (exemples précis et personnalisés) : (2pts)		
Maîtrise de soi (1pt)		

Appréciations générales :

Note du mémoire	Mention

Fait à Relizane, le.....

Signature du Président du jury

Signature du Chef du département



AUTORISATION DE DEPOT DE MEMOIRE DE MASTER

DLA ☐

DLE ☐

LC ☐

SDL ☐

Je soussigné(e) , ... , encadreur du
mémoire de l'étudiant :

Intitulé du mémoire:

.....
.....
.....

autorise son dépôt au niveau de la bibliothèque de l'Institut des Lettres et des Langues.

Fait à Relizane le/...../.....

Nom, prénom et signature de l'encadreur

Annexe n° 11: Arrêté n° 362 du 15 juin fixant les modalités d'élaboration et de soutenance du mémoire de master

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° ³⁶² du 15 JUI 2014
fixant les modalités d'élaboration et de soutenance du mémoire du master

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 04 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur ;
- Vu le décret présidentiel n° 14-154 du 5 Rajab 1435 correspondant au 5 mai 2014, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n° 03-279 du 24 Joumada El Thania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université ;
- Vu le décret exécutif n° 05-299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire ;
- Vu le décret exécutif n° 05-500 du 27 Dhou El Kaada 1426 correspondant au 29 décembre 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'école hors université ;
- Vu le décret exécutif n° 08 - 265 du 17 Châabane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat ;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master.

ARRETE

Article 1er : Conformément aux dispositions de l'article 9 du décret exécutif n°08-265 du 17 Chabane 1429 correspondant au 19 août 2008, ci-dessus visé, le présent arrêté a pour objet de fixer les modalités d'élaboration et de soutenance du mémoire du master.



Art. 2 : L'objectif du mémoire de master est de développer chez le candidat, des capacités de démonstration et de raisonnement scientifique, de synthèse, d'interprétation de résultats d'événements et de faits, et de transcription de ces résultats sous une forme exploitable.

Art. 3 : Les thèmes des mémoires de master doivent être définis pour répondre à des objectifs pédagogiques de formation d'une part, et à des objectifs de recherche et de développement économique et social, d'autre part.

Art. 4 : Le comité scientifique du département valide les thèmes de mémoire proposés, dans le cadre du master, par l'équipe de formation, et les porte à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et de tout autre support d'information.

Art. 5 : La répartition des thèmes de mémoire, entre les étudiants, est à la charge du responsable de filière et des responsables de spécialités en coordination avec le chef de département. Un classement par ordre de mérite peut être effectué, en tant que de besoin, pour répartir les étudiants dans le choix des thèmes de mémoire.

Art. 6 : Le mémoire du Master est sanctionné par l'élaboration d'un document dont la forme, la consistance et les délais de réalisation sont fixés par l'équipe de formation.

Art. 7 : Le mémoire du Master doit faire l'objet d'une soutenance publique.

Art. 8 : Une seule session de soutenance est prévue à la fin de l'année universitaire. Cependant, une seconde session peut être organisée au mois de septembre de la même année universitaire pour des raisons dûment justifiées par les encadreurs.

Art. 9 : Le calendrier de dépôt des mémoires de Master et les dates des soutenances doivent être, obligatoirement, portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et de tout autre support d'information.

Art. 10 : Le responsable de filière, en coordination avec le chef de département, désigne les membres du jury de soutenance du mémoire de master.

Le conseil scientifique de la faculté, ou de l'institut, fixe la méthode globale d'évaluation et de notation du mémoire, sous la forme d'une grille de notation prenant en charge les trois (03) volets: manuscrit, exposé oral et réponses aux questions.

Art. 11 : Le jury de soutenance est composé de trois (03) à cinq (05) membres dont:

- Un président.
- Un examinateur.
- Un encadreur (rapporteur).
- Un co - encadreur, si la réalisation du travail le nécessite.

Un second examinateur ou un membre invité éventuel peuvent être sollicités.



Art. 12 : A l'issu des délibérations, le jury de soutenance du mémoire de master décerne l'une des mentions suivantes :

Grade	Note	Mention
A	$18 \leq N \leq 20$	EXCELLENT
B	$16 \leq N < 18$	TRES BIEN
C	$14 \leq N < 16$	BIEN
D	$12 \leq N < 14$	ASSEZ BIEN
E	$10 \leq N < 12$	PASSABLE

Art. 13 : le jury de soutenance du mémoire de master est souverain dans ses délibérations.

Art. 14 : La note du mémoire de master n'entre pas dans le système de compensation.

Art. 15 : Le Directeur Général des Enseignements et la Formation Supérieurs et les Directeurs d'établissements universitaires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique**

